

Dossier documentaire

Séquence 1

Territoires et générations : la France qui se fracture dans l'espace et dans l'âge

Ce dossier rassemble l'ensemble des fiches documentaires mobilisables pour la séquence 1 (2h + activité en ligne + 2h). Il est volontairement exhaustif : l'enseignant·e sélectionne, selon le groupe et le temps disponible, les fiches à traiter en cours magistral, celles à donner en lecture autonome et celles réservées à l'activité en ligne ou à l'approfondissement. Chaque fiche indique sa source complète, avec lien direct vers le document original quand il est disponible en ligne (voir aussi la version MOOC, qui reprend ces liens). 69 fiches au total.

Sommaire

- Bloc 1 (2h) — Géographie-démographie
- Bloc 2 (2h) — Génération-économie : qui paie, qui hérite, qui attend ?
- Glossaire & bibliographie complète

Licence 1/2 — filières généralistes (droit, AES, LEA) · Édition 2026 · Sources principales : CEVIPOF/Ipsos, INSEE, The Conversation, Slate, DREES, INED, presse 2025-2026 (bibliographie complète en fin de dossier)

Bloc 1 (2h) — Géographie-démographie

A. Démographie : la rupture 2025-2026, natalité, vieillissement, déclinisme

1 Juillet 2025 : le solde naturel français passe dans le rouge

Article non signé (auteurs géographes), « La France qui se dépeuple, la France qui croît : état des lieux démographique », *The Conversation France*, 2025. [Lien vers la source](#)

En juillet 2025, la presse a largement relayé un chiffre présenté comme un basculement historique : pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le solde naturel français (naissances moins décès) est négatif à l'échelle nationale, et ce depuis douze mois consécutifs. La croissance démographique du pays repose désormais exclusivement sur le solde migratoire. Les auteurs de l'article rappellent toutefois que ce basculement national, s'il est inédit à cette échelle, n'a rien d'une rupture brutale : de nombreux territoires, en particulier ruraux, connaissent un solde naturel négatif depuis plusieurs décennies déjà. Ils invitent donc à ne pas traiter la démographie française comme un bloc homogène. Certains espaces — grandes métropoles, zones frontalières avec la Suisse, l'Allemagne ou le Luxembourg, La Réunion, la Guyane — cumulent solde naturel et solde migratoire positifs, tandis qu'une large moitié nord du pays cumule les deux soldes négatifs. Cette distinction entre les moteurs de la croissance démographique — jeunesse structurelle de la population d'un côté, attractivité migratoire de l'autre — est essentielle pour anticiper des besoins publics (écoles, emplois, logement, dépendance) très différenciés selon les territoires.

Chiffres clés : solde naturel national négatif depuis 12 mois consécutifs (annonce de juillet 2025) · solde naturel métropolitain : 118 000 en 2018 contre 280 000 en 2006 (INSEE) · croissance démographique désormais entièrement portée par le solde migratoire au niveau national

À préparer — En quoi le passage à un solde naturel négatif à l'échelle nationale masque-t-il des situations locales anciennes ? Pourquoi ce chiffre a-t-il eu un tel retentissement médiatique en 2025 alors que le phénomène existait déjà dans de nombreux départements depuis les années 1970 ?

2 La Creuse, laboratoire du dépeuplement naturel depuis 1886

Article non signé, « La France qui se dépeuple, la France qui croît : état des lieux démographique », *The Conversation France*, 2025. [Lien vers la source](#)

La Creuse constitue le cas d'école du dépeuplement naturel de longue durée en France. Le département a atteint son pic de population dès 1886, avec près de 285 000 habitants, et n'a cessé d'en perdre depuis. Une première phase, jusqu'aux années 1970, relève de l'exode rural classique : les actifs partent vers les villes. Depuis 1975, la donne migratoire s'est pourtant inversée — le solde migratoire est redevenu positif, la Creuse attirant retraités et néo-ruraux — mais c'est désormais le solde naturel qui plombe la démographie du département, à un niveau record en France (environ -1 % par an). En 2024, seules 713 naissances y ont été enregistrées, soit deux fois moins que dans les années 1970, pour un nombre de décès environ deux fois et demie supérieur. Ce cas illustre un mécanisme plus général et contre-intuitif : une attractivité migratoire retrouvée ne suffit pas à enrayer le déclin démographique d'un territoire rural vieilli, car les nouveaux arrivants sont le plus souvent des populations âgées qui ne renouvellent pas la natalité locale. Le vieillissement peut ainsi se poursuivre, voire s'aggraver, malgré un solde migratoire positif.

Chiffres clés : pic de population de la Creuse : ~285 000 habitants en 1886 · solde naturel actuel : environ -1 % par an (record national) · 713 naissances en 2024, contre 1 400-1 500 dans les années 1970 · environ deux fois et demie plus de décès que de naissances aujourd'hui

À préparer — Pourquoi un solde migratoire positif ne suffit-il pas à enrayer le déclin démographique d'un territoire comme la Creuse ? Quel rôle joue le profil (âge, catégorie sociale) des populations migrantes dans cette dynamique ?

3 Trois France urbaines qui perdent des habitants : la typologie des villes en décroissance

Article non signé, « La France qui se dépeuple, la France qui croît : état des lieux démographique », *The Conversation France*, 2025. [Lien vers la source](#)

L'article distingue trois configurations de perte urbaine de population en France, qui viennent complexifier l'image d'un simple clivage entre métropoles gagnantes et périphéries perdantes. Premièrement, des villes en déficit migratoire malgré un solde naturel positif : plus de 90 villes de plus de 20 000 habitants sont concernées, dont 27 centres urbains de plus de 50 000 habitants, de Bondy, Arles ou Sartrouville jusqu'à Grenoble, Le Havre, Reims — et surtout Paris intra-muros, dont la population baisse alors même que l'Île-de-France dans son ensemble continue de croître grâce à sa dynamique naturelle. Deuxièmement, des villes en déficit naturel avec migration positive ou stable : 13 villes de plus de 20 000 habitants (Hyères, Cannes) et une trentaine de villes moyennes réparties sur tout le territoire. Troisièmement, des villes cumulant les deux déficits : 74 villes de plus de 10 000 habitants, parmi lesquelles Cherbourg, Bourges, La Seyne-sur-Mer et Saint-Quentin figurent parmi les plus grandes. Cette typologie montre que certaines grandes villes, voire la capitale, perdent des habitants pour des raisons propres — coût du logement, périurbanisation — quand des villes moyennes déclinent pour des causes strictement démographiques liées au vieillissement.

Chiffres clés : plus de 90 villes de 20 000+ habitants en déficit migratoire (dont Paris) · 13 villes de 20 000+ habitants en déficit naturel seul · 74 villes de 10 000+ habitants en déficit cumulé (naturel et migratoire)

À préparer — Pourquoi Paris intra-muros perd-elle de la population alors que l'Île-de-France dans son ensemble continue de croître ? Que révèle cet écart sur la distinction entre « ville-centre » et « aire urbaine » ?

4 Quarante ans de démographie française (1975-2019) : un vieillissement qui s'accélère

Elika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, « Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers », in *France, portrait social*, édition 2019, INSEE Références, 2019. [Lien vers la source](#)

Cet éclairage de référence retrace l'évolution démographique de la France métropolitaine entre 1975, fin du baby-boom, et 2019. La population passe de 52,6 à 64,8 millions d'habitants, soit une hausse de plus de 12 millions, dont 78 % imputable au solde naturel — 85 % dans la seconde moitié des années 1970, mais seulement 74 % sur les cinq dernières années avant 2019, signe d'un tassement progressif du moteur naturel bien antérieur à la bascule médiatisée de 2025. Le nombre annuel de décès reste stable entre 1975 et 2014 (509 000 à 561 000), avant de croître mécaniquement avec l'arrivée des générations du baby-boom aux âges de forte mortalité. Le vieillissement, mesuré par la part des 65 ans ou plus, passe de 13,4 % en 1975 à 20,3 % en 2019, soit plus d'une personne sur cinq. La comparaison internationale situe la France en bonne position : sa croissance démographique moyenne (+0,52 %/an sur la période) dépasse largement celle de l'Allemagne (+0,11 %), de l'Italie (+0,21 %) ou du Royaume-Uni (+0,38 %), mais reste inférieure à celle de l'Espagne (+0,63 %).

Chiffres clés : population France métropolitaine : 52,6 millions (1975) → 64,8 millions (2019) · part des 65 ans ou plus : 13,4 % (1975) → 20,3 % (2019) · solde naturel : 78 % de la croissance totale 1975-2019 · croissance annuelle : +0,52 % en moyenne, ralentie à +0,35 %/an entre 2014 et 2019

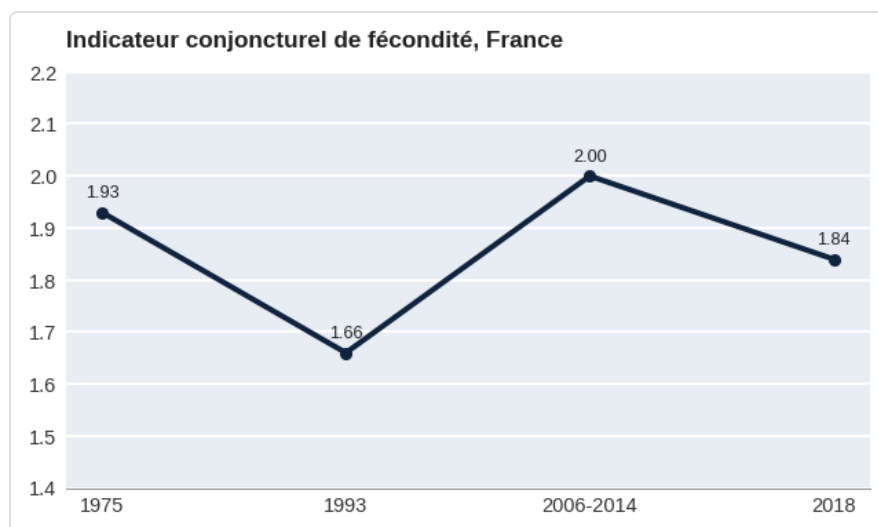
À préparer — En quoi les données de 2019 montrent-elles que le ralentissement démographique de 2025 n'est pas une rupture brutale, mais l'aboutissement d'une tendance lente amorcée dès le milieu des années 2000 ?

5 La fécondité française, longtemps première d'Europe, entre en reflux

INSEE, France, portrait social, édition 2019, INSEE Références. [Lien vers la source](#)

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) français a suivi une trajectoire singulière en Europe. Après un point bas à 1,66 enfant par femme en 1993, il remonte progressivement pour se stabiliser près du seuil de renouvellement des générations, autour de 2 enfants par femme, entre 2006 et 2014 — alors que la plupart des pays du sud et de l'est du continent, autrefois très féconds (3,37 en Irlande et 2,77 en Espagne en 1975), s'effondrent ensuite (jusqu'à 1,13 en Espagne en 1998). Depuis le milieu des années 1980, la France affiche ainsi l'une des fécondités les plus élevées d'Europe de l'Ouest, aux côtés de l'Irlande. Mais l'ICF français rebaisse après 2014, pour atteindre 1,84 en 2018 — un recul qui s'est poursuivi depuis, autour de 1,6 selon les bilans démographiques les plus récents (donnée à vérifier et actualiser). Autre mutation profonde : l'âge moyen à la maternité recule continûment, de 26,7 ans en 1975 à 30,7 ans en 2018, sous l'effet de l'allongement des études des femmes et d'un désir accru de stabilité conjugale avant l'enfant.

Chiffres clés : ICF France : 1,93 (1975) → 1,66 (1993, point bas) → ~2,0 (2006-2014) → 1,84 (2018) · âge moyen à la maternité : 26,7 ans (1975) → 30,7 ans (2018) · fécondité des 15-24 ans divisée par plus de 3 entre 1975 et 2018 · fécondité des 35-39 ans plus que doublée sur la même période



Indicateur conjoncturel de fécondité (enfants par femme), France, 1975-2018. Source : INSEE, France, portrait social, édition 2019.

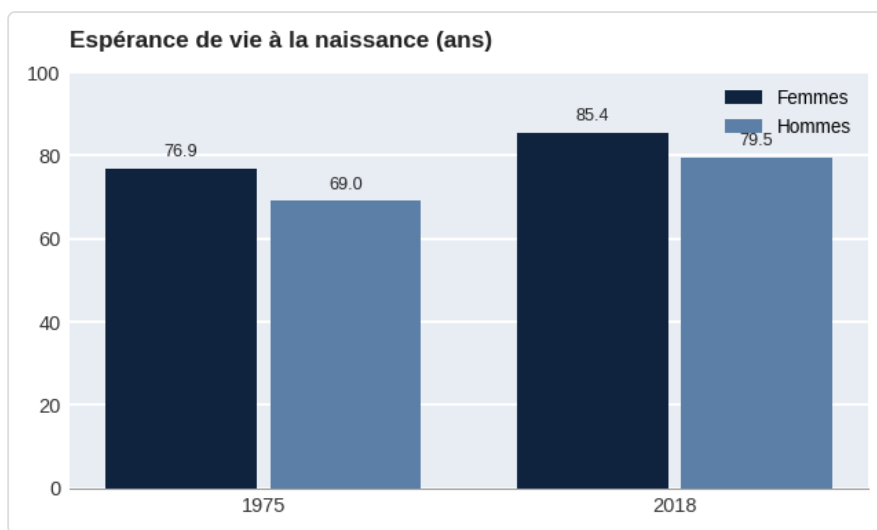
À préparer — Comment expliquer que la France, longtemps présentée comme une exception nataliste en Europe, connaisse depuis 2014 un recul de la fécondité comparable, bien que moins brutal, à celui observé ailleurs sur le continent ?

6 L'espérance de vie française marque le pas depuis les années 2010

INSEE, France, portrait social, édition 2019 (éclairage et fiche « 5.3 État de santé de la population »), INSEE Références. [Lien vers la source](#)

Entre 1975 et 2018, l'espérance de vie à la naissance a nettement progressé en France : de 76,9 à 85,4 ans pour les femmes (+8,5 ans), de 69,0 à 79,5 ans pour les hommes (+10,5 ans). L'écart entre les sexes s'est resserré, passant d'environ 8,2 ans dans les années 1977-1994 à 5,9 ans en 2018, les hommes ayant davantage bénéficié du recul des morts violentes et cardiovasculaires. Mais cette dynamique ralentit nettement sur la dernière décennie observée : les femmes n'ont gagné qu'un an d'espérance de vie en dix ans, contre environ deux ans par décennie auparavant. La France conserve néanmoins une position favorable en Europe, avec la deuxième espérance de vie féminine du continent en 2017, juste derrière l'Espagne, et une position moyenne pour les hommes. Un indicateur complémentaire, l'espérance de vie sans incapacité (années vécues sans limitation d'activité), s'établit en 2017 à 64,9 ans pour les femmes et 62,6 ans pour les hommes — signe que le gain d'années de vie ne se traduit pas mécaniquement par un gain équivalent d'années en bonne santé.

Chiffres clés : espérance de vie à la naissance (2018) : 85,4 ans (femmes), 79,5 ans (hommes) · gains 1975-2018 : +8,5 ans (femmes), +10,5 ans (hommes) · espérance de vie sans incapacité (2017) : 64,9 ans (femmes), 62,6 ans (hommes) · net ralentissement des gains d'espérance de vie féminine sur 2008-2018



Espérance de vie à la naissance, femmes et hommes, 1975 et 2018. Source : INSEE, France, portrait social, édition 2019.

À préparer — Pourquoi distinguer l'espérance de vie « brute » de l'espérance de vie « sans incapacité » change-t-il l'interprétation que l'on peut faire du vieillissement de la population française ?

7 Le débat sur le « réarmement démographique » : Hervé Le Bras contre le récit déclinologue

Couverture de presse (Mediapart, relayée par Titrespresse.com) des propos d'Hervé Le Bras, démographe, directeur d'études à l'EHESS, chercheur émérite à l'INED, janvier 2024. [Lien vers la source](#)

En réaction au discours d'Emmanuel Macron appelant à un « réarmement démographique » de la France, lors de ses vœux de janvier 2024, le démographe Hervé Le Bras — l'une des grandes figures de la cartographie sociale du territoire français (voir fiches 11-12) — a jugé la formule « grotesque ». Sans nier le recul réel de la fécondité, il conteste le cadrage martial et anxiogène du mot « réarmement », qui traite la natalité comme un enjeu de puissance nationale plutôt que comme le résultat de choix individuels liés aux conditions de vie : logement, garde d'enfants, sécurité de l'emploi, égalité professionnelle. Cette polémique s'inscrit dans un débat plus large sur le « déclinisme » démographique, un thème que l'enquête CEVIPOF « Fractures françaises » mesure directement dans l'opinion publique (fiche 8) : la proportion de Français jugeant le pays en déclin, irréversible ou non, atteint des niveaux élevés en 2025. Le cas Le Bras illustre ainsi la tension entre expertise démographique et instrumentalisation politique des chiffres de population.

Chiffres clés : discours présidentiel sur le « réarmement démographique » : vœux de janvier 2024 · réaction de Le Bras publiée le même mois (Mediapart) · ICF français en recul continu depuis 2014 (fiche 5), toile de fond du débat

À préparer — En quoi le choix du mot « réarmement » pour parler de natalité relève-t-il d'un choix rhétorique révélateur d'une vision politique de la démographie ? Quelles autres explications à la baisse de la fécondité un-e démographe peut-il/elle avancer ?

THÈSE DISCUTÉE

Le discours présidentiel du « réarmement démographique » (janvier 2024) mobilise la baisse de la fécondité française comme un enjeu de puissance nationale à corriger par une politique nataliste volontariste. Cette lecture est frontalement contestée par le démographe Hervé Le Bras (EHESS-INED), qui qualifie la formule de « grotesque » : selon lui, la fécondité résulte avant tout de choix individuels conditionnés par des paramètres concrets — accès au logement, aux modes de garde, stabilité de l'emploi, égalité professionnelle — et non d'un manque de volonté collective mobilisable par un discours martial. Le débat oppose ainsi une lecture politique et symbolique de la démographie (la natalité comme enjeu de souveraineté et de rayonnement national) à une lecture scientifique attentive aux déterminants socio-économiques microéconomiques des comportements de fécondité. Il s'inscrit dans un contexte où l'ICF recule continûment depuis 2014 (fiche 5) et où le sentiment de déclin national est largement partagé dans l'opinion (67 % jugent en 2025 que la violence augmente, fiche 8), ce qui rend le terrain particulièrement propice à des instrumentalisation politiques contrastées des mêmes chiffres démographiques.

8 Le déclinisme dans l'opinion française : les chiffres CEVIPOF 2013-2025

CEVIPOF, *Fractures françaises. Une radiographie des opinions publiques depuis 2013, enquête IPSOS-BVA (vague 13, 1er-9 octobre 2025, échantillon de 3 000 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus), octobre 2025.*

L'enquête CEVIPOF permet d'objectiver, sur treize ans, l'ampleur et la relative stabilité du sentiment déclinologue dans l'opinion française. En 2025, 67 % des personnes interrogées estiment que la violence « augmente beaucoup » ou « augmente un peu » dans la société — un chiffre à mettre en regard des 65 % qui, en 2014, jugeaient déjà la France en déclin. Ces données constituent un matériau précieux pour objectiver, dans une perspective de sciences sociales, un sentiment subjectif de déclin national qui infuse à la fois le débat sur la démographie (fiche 7), sur l'immigration (fiches 29-32) et sur l'insécurité. L'enquête montre par ailleurs qu'en 2025, 81 % des répondants pensent que le racisme est présent dans la société française — un niveau stable, en léger recul d'un point par rapport à 2020. Sur la hiérarchie des préoccupations, le pouvoir d'achat reste le premier enjeu cité, par 36 % des répondants en 2025 contre 41 % en 2013, loin devant l'environnement, en forte progression (18 % en 2025 contre 9 % en 2013), tandis que le chômage s'effondre spectaculairement comme sujet de préoccupation, de 56 % en 2013 à seulement 4 % en 2025.

Chiffres clés : 67 % jugent que la violence augmente en France (2025) · 81 % pensent le racisme présent dans la société française (2025, -1 point vs 2020) · pouvoir d'achat cité comme premier enjeu par 36 % des répondants en 2025 (41 % en 2013) · préoccupation pour le chômage : 56 % (2013) → 4 % (2025)

À préparer — Comment interpréter la baisse spectaculaire de la préoccupation pour le chômage entre 2013 et 2025, mise en regard de la hausse de la préoccupation environnementale ? Quels liens tracer entre sentiment de déclin et vote pour des partis contestataires ?

9 Les DOM, une démographie à part : Mayotte et la Guyane, la fécondité la plus dynamique de France

Encadré 1, in Erika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, INSEE, *France, portrait social*, édition 2019, INSEE Références. [Lien vers la source](#)

Les départements et régions d'outre-mer présentent des trajectoires démographiques radicalement différentes de la métropole et très hétérogènes entre elles. Entre 1999 et 2019, la population des quatre DOM historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) augmente de 17 %, contre 11 % en métropole — mais cette moyenne cache un effondrement en Martinique (-4 %) et une explosion en Guyane (+90 %). Cette croissance est entièrement portée par le solde naturel, le solde migratoire étant négatif dans les trois îles antillaises et à La Réunion. À Mayotte, la croissance est encore plus spectaculaire, environ 4 % par an, portée par une fécondité extrême de 4,8 enfants par femme en 2018, soit plus du double de la moyenne métropolitaine ; la Guyane affiche elle aussi une fécondité très élevée (3,5 enfants par femme dans les années 2010). Sur le plan sanitaire, les progrès d'espérance de vie ont été spectaculaires en Guyane et à La Réunion depuis 1999 (+6,7 et +6,9 ans pour les hommes, contre +4,5 en métropole), mais l'espérance de vie globale des DOM reste inférieure à celle de la métropole, Mayotte affichant le niveau le plus bas (76 ans). La monoparentalité y est également beaucoup plus fréquente : 45 % des familles dans les DOM en 2015, contre 22 % en métropole.

Chiffres clés : fécondité à Mayotte : 4,8 enfants par femme (2018), la plus élevée de France · croissance démographique de la Guyane : +90 % entre 1999 et 2019 · espérance de vie à Mayotte : 76 ans (la plus faible de France) · monoparentalité dans les DOM : 45 % des familles (2015), contre 22 % en métropole

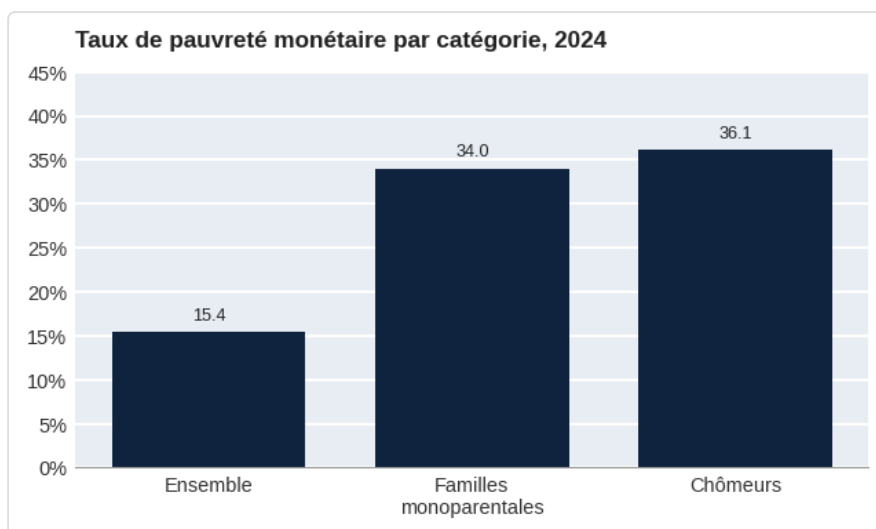
À préparer — Pourquoi le solde naturel des DOM peut-il rester très dynamique alors que celui de la métropole devient négatif ? Quelles conséquences ces trajectoires opposées ont-elles sur les politiques publiques (écoles, emploi, logement) ?

10 Niveau de vie et pauvreté en France en 2024 : un taux record depuis 1996

INSEE, « Niveau de vie et pauvreté en 2024 », INSEE Première n° 2117, 9 juillet 2026. [Lien vers la source](#)

Cette publication très récente actualise le tableau national de la pauvreté monétaire et permet de resituer les données territoriales plus anciennes du rapport « France, portrait social » 2019 (taux de 14,1 % en 2017, fiche 28) et de « La France et ses territoires » 2021 (carte 2017, fiche 27). En 2024, le taux de pauvreté monétaire atteint 15,4 % de la population, un niveau stable par rapport à 2023 mais qui constitue le plus haut niveau enregistré depuis le début de la série en 1996. Le seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian, s'établit à 1 337 euros mensuels par unité de consommation, et 9,8 millions de personnes vivent sous ce seuil en France métropolitaine. Le niveau de vie médian progresse néanmoins de 1,8 % en euros constants entre 2023 et 2024, pour atteindre 26 740 euros annuels. Les catégories les plus exposées restent les mêmes qu'en 2017 : les chômeurs, avec un taux de pauvreté de 36,1 %, et les familles monoparentales, à 34,0 %, tandis que les retraités voient leur taux reculer légèrement, de 0,7 point, à 10,4 %. Cette actualisation nationale invite à interroger si la hausse récente de la pauvreté a des effets différenciés selon les territoires — une question ouverte faute de déclinaison territoriale disponible pour ce millésime au moment de la rédaction.

Chiffres clés : taux de pauvreté 2024 : 15,4 %, plus haut niveau depuis 1996 · 9,8 millions de personnes pauvres en France métropolitaine · seuil de pauvreté : 1 337 €/mois · taux de pauvreté des familles monoparentales : 34,0 % ; des chômeurs : 36,1 %



Taux de pauvreté monétaire par catégorie, France, 2024. Source : INSEE Première n° 2117, 9 juillet 2026.

À préparer — En comparant le taux de pauvreté 2024 (15,4 %) au taux de 2017 (14,1 %, fiche 28), cette hausse d'1,3 point en sept ans est-elle uniforme, ou peut-on faire l'hypothèse de disparités territoriales accrues ? Quelles données faudrait-il chercher pour trancher ?

B. Cartographie sociale de l'espace : Le Bras, Guilluy et ses critiques, métropolisation

11 Hervé Le Bras : les cadres dans les « villes de commandement », les classes moyennes en couronne

Hervé Le Bras (démographe, EHESS, INED), « La France inégale : partage social de l'espace français », *The Conversation France*, rubrique Data, 2016-2017 (données 2013). [Lien vers la source](#)

Dans cet article fondateur pour la cartographie sociale du territoire français, Hervé Le Bras cartographie à partir des données de 2013 la répartition des catégories socioprofessionnelles à travers le pays. Les cadres et professions supérieures se concentrent dans les métropoles et grandes villes, héritières des « villes de commandement » identifiées dès les années 1960 — administrations, universités : toutes les capitales des 21 anciennes régions en font partie, ainsi que Grenoble, Nice, Angers, Tours et plusieurs villes de l'Est. La part de cadres y dépasse souvent 20 % de la population active, contre moins de 2 % dans de nombreuses zones rurales, soit un rapport de un à dix. Les classes moyennes, correspondant aux « professions intermédiaires » de la nomenclature INSEE, suivent une logique moins sélective : évincées des centres métropolitains par les cadres, elles s'installent en première couronne dans les métropoles, mais occupent les quartiers centraux des villes moyennes, où leur carte coïncide globalement avec celle des chefs-lieux de département. L'écart entre zones rurales et grandes villes n'est ici que du simple au triple, bien moindre que pour les cadres. Cette analyse fine, antérieure de plusieurs années à la thèse médiatique de la « France périphérique » de Christophe Guilluy (fiche 13), en constitue un socle statistique rigoureux et nuancé.

Chiffres clés : part de cadres dans la population active : >20 % dans les métropoles, <2 % en zone rurale profonde (2013) · ratio cadres métropoles/rural : environ 1 pour 10 · ratio classes moyennes métropoles/rural : environ 1 pour 3 · 21 capitales régionales et 5 villes additionnelles forment le groupe de tête des « villes de commandement »

À préparer — Pourquoi l'écart de concentration territoriale est-il beaucoup plus marqué pour les cadres que pour les classes moyennes ? Que cela révèle-t-il sur les logiques de sélection résidentielle par le prix du logement ?

12 Ouvriers relégués, artisans-commerçants au sud : la fracture nord/sud et centre/périphérie selon Le Bras

Hervé Le Bras, « La France inégale : partage social de l'espace français », *The Conversation France*, rubrique Data, 2016-2017. [Lien vers la source](#)

Le Bras documente un mouvement de relégation spatiale longue durée des classes populaires. Les ouvriers, autrefois urbains au XIX^e siècle puis repoussés vers les faubourgs et les cités au XX^e, se retrouvent aujourd'hui concentrés dans les marges du territoire : leur proportion dans la population active augmente avec la distance à la grande agglomération la plus proche, jusqu'à dépasser 40 % dans certaines zones frontalières entre départements. Fait notable : les ouvriers sont quasiment absents au sud d'une ligne Bordeaux-Grenoble, non par absence d'industrie — l'aéronautique toulousaine emploie massivement — mais parce que ces emplois qualifiés sont occupés par des techniciens mieux formés et mieux rémunérés, classés en professions intermédiaires. Autre ligne de fracture, orthogonale à la précédente : au sud d'une ligne Genève-La Rochelle, les artisans et commerçants dépassent 10 % de la population active, contre 3 % au nord. Le Bras avance une explication historique : au sud de la Loire, des règles d'héritage privilégiant un enfant unique dans la transmission de l'exploitation ou de l'atelier auraient limité la fécondité et empêché la constitution d'un réservoir de main-d'œuvre ouvrière, favorisant durablement le maintien de l'artisanat et de la petite propriété face à l'industrialisation.

Chiffres clés : part d'ouvriers en zones rurales périphériques : jusqu'à >40 % de la population active · part d'artisans-commerçants au sud de la ligne Genève-La Rochelle : >10 %, contre 3 % au nord · absence quasi totale d'ouvriers au sud de la ligne Bordeaux-Grenoble

À préparer — L'explication de Le Bras par les règles d'héritage rurales du XIX^e siècle est-elle convaincante pour expliquer une répartition socioprofessionnelle observée en 2013 ? Quelles autres hypothèses — industrialisation, politiques d'aménagement, migrations internes — pourrait-on tester ?

13 Christophe Guilluy et la thèse de la « France périphérique » (2014)

Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 2014, 192 p. Discuté dans « Christophe Guilluy, 2014, *La France périphérique* », *Géographie, économie, société*, 2016/1. [Lien vers la source](#)

Géographe non universitaire mais très médiatisé, Christophe Guilluy développe dans cet essai la thèse d'une France contemporaine scindée entre une « France des métropoles », mondialisée et prospère, intégrant catégories favorisées et populations immigrées dans une économie de services, et une « France périphérique » — petites villes, zones rurales, périurbain lointain — regroupant des classes populaires exclues des dynamiques de la mondialisation, confrontées à la précarisation économique et à un sentiment de déclassement culturel et politique. Selon Guilluy, cette France périphérique concentrerait près de 60 % de la population française et constituerait le terreau électoral des votes protestataires, notamment d'extrême droite. La thèse a connu une résonance politique considérable, en particulier après son rapprochement a posteriori avec le mouvement des Gilets jaunes (2018-2019), présenté par certains commentateurs comme sa confirmation empirique. Ce succès médiatique contraste fortement avec un accueil beaucoup plus critique dans le champ universitaire de la géographie et de la sociologie (voir fiche 14 et l'encadré ci-dessous), qui reproche à Guilluy des raccourcis méthodologiques et une vision essentialisante des territoires.

Chiffres clés : ouvrage publié en 2014 (Flammarion), 192 pages · thèse : ~60 % de la population française vivrait en « France périphérique » selon Guilluy · rapprochement médiatique avec les Gilets jaunes à partir de 2018

À préparer — La thèse de Guilluy propose une géographie binaire, métropoles contre périphérie. En quoi les cartes plus fines de Le Bras (fiches 11-12) ou de l'INSEE (fiches 17-20) complexifient-elles, voire contredisent-elles, cette lecture duale ?

THÈSE DISCUTÉE

La thèse de la « France périphérique » (Christophe Guilluy, 2014) postule une géographie binaire opposant des métropoles mondialisées et prospères à une « périphérie » rassemblant environ 60 % de la population, exclue des dynamiques économiques et politiquement déclassée — une lecture popularisée après son rapprochement avec les Gilets jaunes. Cette thèse a suscité une critique universitaire convergente et sévère (fiche 14) : le sociologue Michel Kokoreff lui reproche de « mélanger tout » en comparant des mailles territoriales hétérogènes ; Violaine Girard et Jean Rivière pointent une base empirique faible reposant sur des catégories sociologiques grossières ; Cécile Gintrac et Sarah Mekdjian dénoncent, dans *Espaces et sociétés* (2014), une approche « culturaliste et essentialisée » ; l'Observatoire des inégalités a montré dès septembre 2014 que les données INSEE elles-mêmes contredisent en partie la thèse, la pauvreté restant concentrée avant tout dans certaines zones urbaines défavorisées. D'autres géographes, comme Éric Charmes (fiche 15), proposent des lectures alternatives du périurbain, actif plutôt que subi. Les données INSEE plus récentes (fiches 17-20, 28) confirment que la réalité territoriale est plus fragmentée que ne le suggère la dichotomie centre/périphérie, sans pour autant invalider entièrement l'intuition d'un malaise territorial et social diffus dans certains espaces périphériques.

14 La critique universitaire de Guilluy : « base empirique faible » et « populisme géographique »

Synthèse du débat académique compilée par Géoconfluences (ENS de Lyon), « La France périphérique, débat autour d'un livre ». [Lien vers la source](#)

Le champ universitaire français a opposé à la thèse de Guilluy une série de critiques convergentes. Le sociologue Michel Kokoreff lui reproche de comparer des départements de tailles hétérogènes, et rappelle que les situations de violence et de pauvreté les plus dures se trouvent souvent dans les petites villes de province plutôt qu'exclusivement dans les grandes banlieues stigmatisées par le débat public. Violaine Girard et Jean Rivière pointent une base empirique jugée faible, reposant sur des catégories sociologiques grossières. Le géographe Éric Charmes relève une confusion conceptuelle centrale : Guilluy assimilerait trop largement le périurbain à la « France périphérique », alors que seuls les territoires périurbains les plus éloignés des centres urbains correspondraient réellement à cette définition, la majorité du périurbain restant relativement aisée et intégrée aux dynamiques métropolitaines (voir fiche 16). Cécile Gintrac et Sarah Mekdjian, dans la revue *Espaces et sociétés* (2014), dénoncent une approche « culturaliste et essentialisée », assignant des habitants-types à des espaces-types. Stéphane Cordobès, de la DATAR, évoque même un « populisme géographique dangereux ». Enfin, l'Observatoire des inégalités a publié dès septembre 2014 une note statistique montrant que les données INSEE contredisent en partie la thèse, la pauvreté restant concentrée avant tout dans certaines zones urbaines défavorisées et non exclusivement dans le périurbain et le rural éloigné.

Chiffres clés : article fondateur de la critique dans *Espaces et sociétés*, 2014 (Gintrac & Mekdjian) · note critique de l'Observatoire des inégalités : 18 septembre 2014 · reproche méthodologique récurrent : comparaison de mailles territoriales très hétérogènes

À préparer — En quoi la critique méthodologique portant sur les mailles territoriales et l'échelle d'analyse est-elle indissociable de la critique idéologique adressée à Guilluy ? Un désaccord sur les chiffres peut-il masquer un désaccord plus politique sur l'interprétation des fractures sociales ?

15 Éric Charmes : la « revanche du village » et la clubbisation du périurbain

Éric Charmes (géographe, ENTPE/École urbaine de Sciences Po Lyon), « La revanche des villages », *La Vie des idées*, 24 octobre 2017 ; voir aussi *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, 2011. [Lien vers la source](#)

Spécialiste du périurbain français, Éric Charmes propose une lecture alternative, et en partie concurrente, de celle de Guilluy. Plutôt qu'un espace de relégation subie par des classes populaires exclues des métropoles, le périurbain pavillonnaire serait pour une large part le produit d'un choix actif des classes moyennes et moyennes-supérieures : une stratégie de « clubbisation », consistant à se regrouper entre pairs dans de petites communes à taille humaine, en maîtrisant l'urbanisme local — règles du plan local d'urbanisme, blocage de la construction de logements sociaux — pour se protéger de la mixité sociale et maintenir l'entre-soi, tout en bénéficiant de la proximité des services métropolitains. Cette thèse ne nie pas l'existence de poches de pauvreté périurbaine et rurale, mais elle déplace le regard : le périurbain n'est pas un bloc homogène de « perdants de la mondialisation », il est lui-même socialement stratifié et traversé par des logiques actives d'exclusion des catégories populaires, logiques que la fragmentation communale française — plus de 34 000 communes, chacune maîtresse de son droit des sols — rend particulièrement efficaces. Ce cadre d'analyse permet de nuancer utilement la dichotomie centre/périphérie de Guilluy, en réintroduisant la question des inégalités internes au périurbain lui-même.

Chiffres clés : ouvrage de référence : *La ville émietlée*, PUF, 2011 · article de synthèse : *La Vie des idées*, 24 octobre 2017 · France : plus de 34 000 communes, unité de base de la maîtrise du droit des sols

À préparer — En quoi la thèse de la « clubbisation » périurbaine de Charmes contredit-elle, ou au contraire complète-t-elle, celle de la « France périphérique » de Guilluy ? Les deux auteurs parlent-ils vraiment du même espace géographique ?

16 La métropolisation : « horizon indépassable » ou processus contesté ? Le débat Bouba-Olga/Grossetti vs Veltz

Cité dans INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, *Vue d'ensemble*, p. 9. Références : Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, 2015/7 ; Pierre Veltz, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, PUF, 2014. [Lien vers la source](#)

L'introduction du rapport de référence de l'INSEE sur les territoires (édition 2021) pose explicitement le débat scientifique sur la métropolisation comme non tranché. D'un côté, la thèse de l'économiste Pierre Veltz, dite de « l'économie d'archipel », défend l'idée que les métropoles constituent des nœuds incontournables de la mondialisation économique, générant un développement en réseau qui bénéficierait indirectement aux territoires environnants. De l'autre, Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti interrogent frontalement, dès le titre de leur article, si la métropolisation est vraiment un « horizon indépassable » de la croissance : ils pointent l'absence de preuve robuste que la croissance métropolitaine profite mécaniquement aux territoires alentour, et remettent en cause le discours convenu selon lequel il faudrait miser sur les métropoles pour irriguer tout le territoire. L'INSEE lui-même reste prudent et liste des questions ouvertes : les métropoles ont-elles des dynamiques intrinsèques ou dépendent-elles de leur environnement ? Doivent-elles jouer un rôle de locomotive territoriale ? Offrent-elles réellement de meilleures conditions de vie que les autres territoires ? Ce débat, situé au cœur des politiques d'aménagement du territoire françaises depuis les années 2010, structure directement la controverse plus large sur la « France périphérique » (fiches 13-15).

Chiffres clés : Île-de-France : 31 % du PIB national à elle seule (INSEE 2021, voir fiche 18) · débat académique documenté dès 2014-2015 (Veltz contre Bouba-Olga/Grossetti)

À préparer — Les métropoles françaises créent-elles de la richesse pour tout le territoire, par un effet locomotive, ou concentrent-elles la richesse à leur seul profit, par un effet de captation ? Quels indicateurs faudrait-il mobiliser pour trancher empiriquement ce débat ?

THÈSE DISCUTÉE

Le débat sur la métropolisation oppose deux lectures scientifiques concurrentes de l'INSEE lui-même reconnues comme non tranchées. Pierre Veltz (*Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, 2014) défend l'idée que les métropoles constituent des nœuds incontournables de la mondialisation, dont le dynamisme profiterait indirectement, en réseau, aux territoires environnants — thèse de « l'horizon indépassable » de la métropolisation. À l'inverse, les économistes Olivier Bouba-Olga et Michel Grossetti (*Revue de l'OFCE*, 2015) contestent l'existence d'une preuve robuste que la croissance métropolitaine ruissellerait mécaniquement vers les territoires alentour, et remettent en cause le discours convenu selon lequel il faudrait concentrer les efforts d'aménagement sur les métropoles. Le rapport INSEE 2021 note lui-même que plusieurs questions restent ouvertes : autonomie des dynamiques métropolitaines, effet locomotive réel, qualité de vie comparée. Ce débat scientifique se prolonge dans l'espace public sous une forme plus polémique, par exemple dans des médias d'opinion critiquant l'inefficacité des politiques d'aménagement du territoire face à la métropolisation (fiche 19), ce qui en fait un terrain particulièrement propice à un exercice de media literacy en cours.

17 Sept familles de territoires : la géographie économique fonctionnelle de la France selon l'INSEE

Christine Charton, Nathalie Couleaud, Fabrice Lenseigne, Gérard Moreau, in INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, Vue d'ensemble, figure 4. [Lien vers la source](#)

Le rapport de référence de l'INSEE propose une typologie fonctionnelle des zones d'emploi françaises en sept familles selon leur orientation économique principale : grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines, autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs, zones résidentielles, zones spécialisées dans l'industrie, dans l'agriculture, dans le tourisme, et zones à économie diversifiée. Cette carte dépasse la simple opposition urbain/rural pour révéler une spécialisation économique très différenciée du territoire : l'industrie reste implantée dans 37 zones d'emploi, surtout en Bretagne (agroalimentaire à Vitré, Lamballe-Armor) et en Pays de la Loire ; l'agriculture domine dans le sud-ouest (Cognac, Libourne) et à l'ouest (Vire Normandie, Carhaix-Plouguer) ; le tourisme structure 45 zones d'emploi, essentiellement littorales et alpines. Entre 2008 et 2017, l'emploi a progressé plus vite dans les zones à fonctions métropolitaines (+0,8 % par an) et touristiques (+0,6 % par an) que dans la moyenne nationale (+0,4 % par an), tandis qu'il a fortement reculé dans les zones industrielles du nord-est. Cette dynamique différenciée par spécialisation offre un cadre analytique plus fin que l'opposition binaire entre métropoles et périphérie, en mettant en évidence des trajectoires propres à chaque profil territorial, indépendamment de la seule distance aux métropoles.

Chiffres clés : 37 zones d'emploi à forte implantation industrielle · 45 zones d'emploi à orientation touristique · croissance de l'emploi 2008-2017 : +0,8 %/an (métropoles), +0,6 %/an (tourisme), +0,4 %/an (moyenne nationale), recul net dans les zones industrielles du nord-est

À préparer — En quoi cette typologie en sept familles complique-t-elle une lecture binaire du territoire, centre riche contre périphérie pauvre ? Une zone rurale agricole et une zone rurale industrielle en déclin connaissent-elles les mêmes difficultés ?

18 Île-de-France : 31 % du PIB national, la concentration extrême des fonctions supérieures

INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 14. [Lien vers la source](#)

Le rapport documente avec précision l'intensité de la concentration économique francilienne. L'Île-de-France génère à elle seule 31 % du produit intérieur brut national. Les fonctions dites « métropolitaines » — conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs — ainsi que la recherche et développement se concentrent très fortement dans quatre régions sièges de grandes agglomérations : Occitanie, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La géographie des trajectoires étudiantes illustre cette polarisation : à Paris, 81 % des jeunes de 25-34 ans sortis de formation initiale sont diplômés du supérieur, et 71 % dans les Hauts-de-Seine, contre plus de la moitié de jeunes peu ou pas diplômés à Mayotte et en Guyane. Le rapport documente également une fracture au sein même des grandes métropoles : Paris et les départements des grandes métropoles concentrent à la fois une proportion plus forte que la moyenne de ménages pauvres et de ménages riches, avec une sous-représentation des ménages à revenus médians — signe d'une polarisation sociale interne aux espaces métropolitains, qui contredit l'image d'un bloc métropolitain homogène « gagnant » opposé à une périphérie homogène « perdante ».

Chiffres clés : Île-de-France : 31 % du PIB national · 81 % des jeunes diplômés du supérieur à Paris (25-34 ans), contre plus de 50 % peu ou pas diplômés à Mayotte et en Guyane · sur-représentation simultanée des ménages pauvres et des ménages riches dans les grandes métropoles

À préparer — La forte présence simultanée de ménages pauvres et de ménages riches dans les grandes métropoles remet-elle en cause l'idée d'une France « des métropoles » homogènement favorisée, telle que la dépeint la thèse de Guilluy ?

19 La métropolisation comme « impasse » de l'aménagement du territoire : un point de vue contemporain contestataire

Jacques Klem, « La métropolisation : impasse de l'aménagement du territoire ? », *Front Populaire*, 17 février 2023 (média engagé, ligne éditoriale souverainiste — à mobiliser en cours comme un point de vue de débat public plutôt qu'une source académique neutre). [Lien vers la source](#)

Cet article, publié sur un média d'opinion engagé, illustre la manière dont le débat scientifique sur la métropolisation (fiche 16) infuse le débat public et médiatique contemporain, souvent sur un registre plus polémique. L'auteur y défend la thèse selon laquelle seule une politique volontariste et interventionniste d'aménagement du territoire pourrait inverser les tendances de déséquilibre démographique entre métropoles et villes moyennes, critiquant l'inefficacité des politiques historiques d'aménagement telles que le plan Guichard des années 1970 ou l'action de la DATAR. L'article illustre son propos par des exemples chiffrés contrastés : Ivry-sur-Seine, commune de la petite couronne parisienne, passe de 59 793 à 66 150 habitants entre 2014 et 2022, soit +1,26 % par an, tandis que Rodez, ville moyenne aveyronnaise, ne croît que de +0,32 % par an sur soixante ans, entre 1962 et 2022. Dont la ligne éditoriale doit être clairement identifiée aux étudiants comme relevant du commentaire politique plutôt que de la recherche académique, cette pièce offre un utile contrepoint pédagogique : elle montre comment des données INSEE réelles peuvent être mobilisées dans des cadres idéologiques contrastés, invitant à un exercice critique de lecture des sources.

Chiffres clés : Ivry-sur-Seine : 59 793 hab. (2014) → 66 150 hab. (2022), soit +1,26 %/an · Rodez : 21 000 hab. (1962) → 24 300 hab. (2022), soit +0,32 %/an sur 60 ans · France entière : plus de 67 millions d'habitants, croissance de +0,3 %/an (données citées, 2022-2023)

À préparer — Exercice de media literacy : comparez cet article à la fiche 16 (débat académique Veltz/Bouba-Olga-Grossetti). Quelles données sont communes, lesquelles sont sélectionnées ou omises, et pour quel effet argumentatif ?

20 Une population plus concentrée en 2017 qu'en 2007 : la carte INSEE de la croissance et de la déprise démographique

INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, *Vue d'ensemble*, p. 11-12, figures 2 et 3. [Lien vers la source](#)

Cette analyse chiffrée, antérieure de plusieurs années à la bascule médiatique de 2025 (fiche 1), établissait déjà en 2021 une cartographie fine de la croissance et de la déprise démographique en France entre 2007 et 2017. La population augmente fortement sur la façade atlantique, le pourtour occidental méditerranéen, près de la frontière suisse, en Corse, en Guyane et à La Réunion. À l'inverse, elle diminue le long d'une diagonale allant des Ardennes à la Creuse, dans le sud de la Normandie, une partie des Hauts-de-France et en Martinique — une diagonale nord-est/sud-ouest qui recoupe partiellement, mais pas totalement, la géographie de la « France périphérique » de Guilluy (fiche 13). Au sein même des aires urbaines, un phénomène de périurbanisation continue est documenté avec précision par la fécondité : l'indice conjoncturel de fécondité est systématiquement plus faible dans les communes-centres que dans les couronnes. Dans les aires de 200 000 habitants ou plus, hors Paris, il atteint 1,69 dans les communes-centres contre 1,97 en couronne ; à Paris intra-muros, il chute à 1,48, contre 2,00 dans la couronne francilienne — un écart de plus de 0,5 enfant par femme entre le cœur de la métropole parisienne et sa périphérie proche, révélateur des contraintes de logement et d'espace pesant sur les familles urbaines.

Chiffres clés : ICF à Paris intra-muros : 1,48, contre 2,00 dans la couronne francilienne (écart de 0,52) · ICF communes-centres, aires 200 000+ hab hors Paris : 1,69, contre 1,97 en couronne · population en déprise le long d'une diagonale Ardennes-Creuse-sud Normandie-Hauts-de-France-Martinique (2007-2017)

À préparer — L'écart de fécondité entre Paris intra-muros et sa couronne, près d'un demi-enfant par femme, est-il principalement un effet de composition sociale, un effet du coût du logement, ou les deux ? Comment le vérifier ?

C. Mobilités, déserts médicaux et accès aux services

21 Budgets-temps de transport : la fracture entre vitesses subies et vitesses choisies (1976-2020)

Article de géographes/chercheurs en mobilité, « Des mobilités quotidiennes à deux vitesses : ce que révèlent les durées de déplacement en France », *The Conversation France*, 2025. [Lien vers la source](#)

Cette étude longitudinale des budgets-temps de transport, la durée quotidienne consacrée aux déplacements, révèle une inversion majeure des dynamiques de mobilité en France depuis 2010. Entre 1982 et 2008, conformément à la « conjecture de Zahavi » selon laquelle les individus consacraient environ une heure par jour à se déplacer quel que soit le pays, la vitesse moyenne de déplacement progressait, de 19 à 27 km/h, et les distances parcourues augmentaient, de 17,4 à 25,2 km, tandis que le budget-temps restait stable autour de 55 minutes : les gains de vitesse se traduisaient en kilomètres supplémentaires, pas en temps gagné. Depuis 2010, cette dynamique s'inverse : la vitesse stagne, voire recule légèrement, de 27 à 26 km/h, tandis que le budget-temps augmente de 10 %. Ce ralentissement subi touche inégalement les catégories sociales : le temps de déplacement quotidien des ouvriers et artisans-commerçants augmente de 13 à 17 %, tandis que les cadres, mieux connectés aux réseaux de transports collectifs, maintiennent ou réduisent leur propre temps de trajet grâce à une meilleure accessibilité aux emplois et loisirs. L'article établit un parallèle direct avec la crise des Gilets jaunes de 2018, où la mobilité contrainte — dépendance automobile des périphéries face aux métropoles équipées en modes doux — a joué un rôle déclencheur central.

Chiffres clés : vitesse moyenne de déplacement : 19 km/h (1982) → 27 km/h (2008) → 26 km/h (2020) · budget-temps de transport national : stable ~55 min/jour (1982-2008), puis +10 % depuis 2010 · hausse du temps de trajet des ouvriers/artisans-commerçants : +13 à +17 % depuis 2010

À préparer — En quoi la « conjecture de Zahavi », un budget-temps de transport constant autour d'une heure par jour, masque-t-elle des inégalités sociales et territoriales fortes une fois qu'on désagrége les données par catégorie professionnelle ?

22 Île-de-France : le « ralentissement choisi » du citoyen francilien à vélo

« Des mobilités quotidiennes à deux vitesses : ce que révèlent les durées de déplacement en France », *The Conversation France*, 2025. [Lien vers la source](#)

L'article oppose la dynamique nationale de « ralentissement subi » (fiche 21) à une trajectoire spécifique et inverse, observée en Île-de-France entre 2010 et 2020. Dans la région parisienne, où la densité urbaine limite structurellement la vitesse de circulation, 10 à 12 km/h, et où le budget-temps de transport est historiquement plus élevé qu'ailleurs, entre 1,25 et 1,5 heure par jour, on observe sur la dernière décennie un léger recul des temps et des distances de déplacement — signe non d'une contrainte mais d'une adaptation volontaire : relocalisation des activités en proximité, développement du vélo et de la marche, soutenus par les politiques locales de mobilité durable. Les auteurs qualifient cette dynamique de « privilège du ralentissement » : contrairement aux catégories populaires périphériques qui subissent l'allongement de leurs trajets faute d'alternative à la voiture, les catégories aisées et éduquées d'Île-de-France choisissent la proximité, incarnées par la figure du cadre francilien à vélo et, plus largement, du citoyen aux pratiques de consommation locales. L'article conclut sur une formule saisissante : « la lenteur devient un marqueur de statut social » lorsqu'elle est choisie, tandis que la dépendance à la vitesse automobile, jadis symbole de modernité, devient elle-même un marqueur de relégation.

Chiffres clés : vitesse de circulation en Île-de-France : 10-12 km/h · budget-temps de transport francilien : 1,25 à 1,5 heure/jour, le plus élevé de France · recul des temps et distances de déplacement en Île-de-France entre 2010 et 2020, tendance inverse du reste du pays

À préparer — Peut-on parler d'un « privilège de la lenteur » aujourd'hui, alors que la vitesse a longtemps été un marqueur de modernité et de statut social ? Ce retournement de valeur est-il propre à la mobilité, ou touche-t-il d'autres domaines comme l'alimentation ou la consommation ?

23 Déserts médicaux 2025 : 11,3 généralistes pour 10 000 habitants, 6,7 millions de Français sans médecin traitant

Conseil national de l'Ordre des médecins, *Atlas de la démographie médicale 2025*, avril 2025, synthétisé par gpm.fr, « Atlas de la démographie médicale 2025 : vers une surpopulation médicale en France ? », 2025. [Lien vers la source](#)

L'Atlas annuel de la démographie médicale, référence nationale sur le sujet, dénombre 241 255 médecins en France au 1er janvier 2025, en hausse de 1,7 % sur un an, avec une projection à plus de 315 000 professionnels d'ici 2040 — une amélioration globale des effectifs à moyen terme qui contraste avec le ressenti immédiat des patients. La densité en médecine générale s'établit à 11,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants au niveau national, mais cette moyenne masque des écarts régionaux significatifs : la Bourgogne-Franche-Comté est nettement en dessous, à 9,1 pour 10 000, de même que certains départements comme l'Ardèche, à 8,1 pour 10 000, très inférieur à la moyenne régionale Auvergne-Rhône-Alpes elle-même (10,7). Le chiffre le plus frappant reste celui de l'accès effectif aux soins : 6,7 millions de Français n'avaient pas de médecin traitant déclaré en 2023, un problème qui touche autant certains quartiers urbains défavorisés que les zones rurales éloignées. L'Atlas note également que les médecins formés à l'étranger représentent jusqu'à 20 % des effectifs dans certaines spécialités des zones rurales et défavorisées, un indicateur du rôle compensatoire joué par l'immigration médicale qualifiée dans le maintien de l'offre de soins en zone sous-dense.

Chiffres clés : 241 255 médecins en France au 1er janvier 2025 (+1,7 %/an) · densité nationale de généralistes : 11,3 pour 10 000 habitants · 6,7 millions de Français sans médecin traitant déclaré (2023) · jusqu'à 20 % de médecins formés à l'étranger dans certaines spécialités en zones sous-denses

À préparer — Comment concilier la hausse globale du nombre de médecins en France, +1,7 %/an, avec la persistance, voire l'aggravation ressentie, des déserts médicaux ? Quel rôle joue la répartition géographique par rapport au nombre absolu de praticiens ?

24 La bombe à retardement des hôpitaux ruraux : seuils d'activité et fermetures silencieuses (2026)

« 1 milliard d'euros d'économies contre des heures de route : le calcul qui menace les hôpitaux ruraux (et la population qui va avec) », *Breizh-info.com*, 11 août 2026 (média régional identitaire breton, ligne éditoriale marquée, à contextualiser en cours ; les chiffres cités, *Cour des comptes* et *statistiques hospitalières*, sont vérifiables indépendamment). [Lien vers la source](#)

Cet article très récent documente un débat de politique sanitaire en cours, relancé publiquement le 24 juillet 2026 par le député Philippe Juvin : l'instauration de seuils minimaux d'activité pour certains actes médicaux, en deçà desquels un établissement perdrait son autorisation de pratiquer l'acte concerné. Une manière, selon les détracteurs du dispositif, de vider progressivement les petits hôpitaux de leurs activités sans procéder à des fermetures administratives frontales politiquement risquées. L'article rappelle que le nombre d'hôpitaux en France est déjà passé de 2 489 en 2015 à 2 380 en 2023, soit 109 fermetures en huit ans. La Cour des comptes évalue à 1 milliard d'euros les économies attendues d'une rationalisation plus poussée des seuils d'activité. Sur l'accès géographique aux soins hospitaliers, l'article cite un écart déjà significatif : 75 % des habitants des zones rurales vivent à moins de 15 minutes d'un centre hospitalier, contre 90,4 % en moyenne nationale, un écart de 15 points qui illustre concrètement la fracture territoriale d'accès aux soins d'urgence. Le ministère de la Santé a démenti, au moment de la publication, envisager de nouvelles fermetures, sans lever l'inquiétude des élus ruraux et des collectifs de défense de l'hôpital public.

Chiffres clés : nombre d'hôpitaux en France : 2 489 (2015) → 2 380 (2023), soit -109 en 8 ans · économies attendues du relèvement des seuils d'activité : 1 milliard d'euros (Cour des comptes) · accès à moins de 15 min d'un hôpital : 75 % en zone rurale, contre 90,4 % en moyenne nationale · débat relancé le 24 juillet 2026 (proposition du député Philippe Juvin)

À préparer — Un mécanisme technique et budgétaire, comme un seuil minimal d'activité, peut-il produire les mêmes effets territoriaux qu'une fermeture d'hôpital décidée frontalement, sans porter la même responsabilité politique visible ? En quoi ce cas illustre-t-il les mécanismes discrets de production des inégalités territoriales ?

25 L'accès aux professions de santé : une géographie qui ne recoupe pas celle de la surmortalité

INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, *Vue d'ensemble*, p. 15-16, fiche 4.4. [Lien vers la source](#)

Cette analyse INSEE, antérieure de quatre ans aux données du CNOM de 2025 (fiche 23) mais toujours pertinente pour sa granularité territoriale, établit un constat contre-intuitif : la carte de l'accès aux professions de santé ne recoupe pas celle de la surmortalité. Globalement, l'Île-de-France et trois régions limitrophes — Normandie, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté — affichent une densité inférieure à la moyenne nationale pour quatre professions de santé : médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes. L'Île-de-France, région la plus riche de France (fiche 18), est ainsi paradoxalement en déficit relatif de professionnels de santé de proximité, sans doute en raison de la concentration de la médecine hospitalière et spécialisée. Le sud de la France et les Hauts-de-France ont à l'inverse un accès globalement plus facile. Dans les DOM, l'accessibilité aux médecins généralistes est limitée, mais la densité des professions paramédicales y est forte. Sur la mortalité évitable, liée à la prévention primaire, vaccination, tabagisme, alcoolisme, un « couloir » de surmortalité s'étend des Hauts-de-France à la frontière luxembourgeoise jusqu'au nord du Massif central, tandis qu'un arc de sous-mortalité va de l'Île-de-France à la façade atlantique et au sud de la France. Fait notable, cette carte de surmortalité structurelle diffère radicalement de celle de la surmortalité Covid-19, 2019-2020, qui a surtout frappé l'Île-de-France, le nord et l'est.

Chiffres clés : Île-de-France et 3 régions limitrophes : densité de 4 professions de santé inférieure à la moyenne nationale · couloir de surmortalité évitable : Hauts-de-France → frontière luxembourgeoise → nord du Massif central · carte de surmortalité Covid-19 (2019-2020) quasi inverse de la carte de surmortalité structurelle

À préparer — Comment expliquer qu'une région aussi riche que l'Île-de-France présente un déficit relatif de médecins généralistes ? Cet exemple invite-t-il à nuancer l'équation simple « territoire riche = bon accès aux soins » ?

26 Équipements sportifs et culturels : la densité contre l'accessibilité

INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, *Vue d'ensemble*, p. 17, fiches 4.5 et 4.6. [Lien vers la source](#)

Le rapport documente un paradoxe méthodologique important pour analyser les inégalités territoriales d'accès aux équipements : dans les territoires les plus denses, l'offre est complète en valeur absolue, mais souvent insuffisante rapportée au nombre d'habitants. C'est le cas des équipements sportifs : en Île-de-France et dans les départements des grandes villes, le nombre d'équipements sportifs au kilomètre carré est très élevé, mais la densité rapportée à la population y est en réalité plus faible que dans certains territoires peu denses, où le nombre d'habitants par équipement est moindre. L'offre culturelle, quant à elle, reste beaucoup plus radicalement concentrée géographiquement : elle se situe principalement dans les capitales régionales et le long du littoral méditerranéen, plus de la moitié des salariés des entreprises culturelles françaises travaillant en Île-de-France. Autre indicateur territorial révélateur cité par le rapport : le taux de cambriolages est plus élevé dans les pôles urbains que dans leurs couronnes, et décroît avec la taille de l'aire urbaine — un indicateur de sécurité qui, contrairement à une idée reçue associant souvent insécurité et périphérie, pointe vers les cœurs de métropole.

Chiffres clés : plus de 50 % des salariés des entreprises culturelles françaises travaillent en Île-de-France · densité d'équipements sportifs par km² maximale en zone dense, mais densité par habitant parfois supérieure en zone peu dense · taux de cambriolage plus élevé dans les pôles urbains, décroissant avec la taille de l'aire

À préparer — Pourquoi est-il essentiel, en géographie sociale, de toujours choisir le bon dénominateur, par habitant ou par kilomètre carré, pour mesurer une inégalité territoriale d'accès à un service ? Donnez un exemple où ce choix inverse la conclusion.

27 Le tissu associatif français : 1,3 million d'associations, pilier discret du lien social local

Sylvie Dumartin, Sandrine Firquet (INSEE), « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », INSEE Première n° 1857, mai 2021. [Lien vers la source](#)

Cette enquête de référence sur le monde associatif français, portant sur des données 2018, documente un secteur à la fois massif et très inégalement structuré, dont le rôle dans le maintien du lien social territorial, en particulier en zone rurale ou dans les villes moyennes délaissées par les services marchands, est central pour comprendre les fractures françaises. La France compte 1,3 million d'associations actives, dont seulement 170 000 sont employeuses, représentant 2,2 millions de salariés et 1,5 million d'équivalents temps plein, tandis que 1,1 million fonctionnent sans salarié, reposant entièrement sur 21 millions de participations bénévoles, soit 580 000 équivalents temps plein bénévoles. Les ressources sont extrêmement concentrées : les 500 associations aux budgets les plus élevés, toutes employeuses et essentiellement dans le secteur social, médico-social et sanitaire, absorbent à elles seules un quart des 111 milliards d'euros de ressources totales du secteur. À l'inverse, 1,255 million de petites associations, souvent portées par le bénévolat pur, sport, loisirs, défense de causes, fonctionnent avec seulement 31 % des ressources totales. Le sport constitue le domaine associatif le plus représenté, 24 % des structures, porté à près de 50 % par du bénévolat. Cette architecture éclaire un enjeu territorial majeur : dans les zones rurales et les villes moyennes, ce tissu associatif de proximité constitue souvent le dernier maillon de sociabilité collective après le retrait progressif des services publics et marchands.

Chiffres clés : 1,3 million d'associations actives en France (2018), dont 170 000 employeuses · 21 millions de participations bénévoles (580 000 équivalents temps plein) · 500 associations, soit 0,04 % du total, concentrent 26 % des ressources · 111 milliards d'euros de ressources courantes cumulées des associations employeuses

À préparer — En quoi le tissu associatif local peut-il jouer un rôle amortisseur face au retrait des services publics dans les territoires ruraux ou périurbains ? Ce rôle a-t-il des limites, comme la fragilité financière ou la dépendance à un bénévolat vieillissant ?

28 Les inégalités territoriales de revenus et de pauvreté : la carte INSEE 2017 et son actualisation 2021-2024

INSEE, *La France et ses territoires*, édition 2021, fiche 4.1, figures 6-7 ; actualisé par « Niveau de vie et pauvreté par région » (données 2021) et INSEE Première n° 2117 (données 2024, voir fiche 10). [Lien vers la source](#)

La carte de la pauvreté par département en 2017, données Filosofi, établit une géographie précise : les départements les plus pauvres se situent au nord, dans le centre, sur une large partie du littoral méditerranéen et dans les DOM, tandis que les ménages les plus riches se concentrent dans les zones frontalières avec l'Allemagne et la Suisse ainsi que dans la plupart des grandes agglomérations, où, paradoxalement, les inégalités de revenus internes sont aussi les plus marquées (fiche 18). Le taux de pauvreté ne dépend que faiblement de la taille de l'aire urbaine, de 17,2 % à 21,5 % dans les pôles selon la taille, mais les couronnes périurbaines affichent systématiquement un taux nettement inférieur aux pôles, de 9,3 % à 12,3 % selon la taille de l'aire, preuve statistique que la pauvreté reste avant tout un phénomène de cœur de ville plutôt que de périphérie lointaine — ce qui contredit partiellement l'intuition portée par la thèse de la « France périphérique » (fiche 13). 5,4 millions de personnes vivent dans l'un des 1 436 quartiers prioritaires de la politique de la ville, concentrés en Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Bouches-du-Rhône, Nord, Mayotte et Guyane. L'actualisation régionale à 2021 confirme des écarts marqués : taux le plus élevé en Corse (18,1 %), Hauts-de-France (18,0 %) et Occitanie (17,5 %), le plus faible en Pays de la Loire (11,0 %) et Bretagne (11,1 %) ; en Seine-Saint-Denis, le taux départemental métropolitain le plus élevé atteint 28,4 %, contre 9,1 % en Vendée. Dans les DOM, les taux atteignent des niveaux extrêmes : 52,9 % en Guyane, 36,1 % à La Réunion, 77,3 % à Mayotte. Le taux national poursuit sa hausse pour atteindre 15,4 % en 2024 (fiche 10), plus haut niveau depuis 1996.

Chiffres clés : taux de pauvreté régional (2021) : de 11,0 % (Pays de la Loire) à 18,1 % (Corse) en métropole · taux de pauvreté à Mayotte (2021) : 77,3 %, le plus élevé de France · taux de pauvreté en Seine-Saint-Denis : 28,4 % (2021) · 5,4 millions de personnes en quartier prioritaire de la ville (1 436 quartiers)

À préparer — Les données montrent que les couronnes périurbaines ont un taux de pauvreté inférieur aux pôles urbains. Ce constat statistique contredit-il la thèse de la « France périphérique paupérisée » ? Comment concilier cela avec le sentiment de déclassement rapporté dans le périurbain lointain ?

D. Immigration et territoire

29 Les immigrés en France en 2018 : 6,4 millions de personnes, une géographie d'origine en recomposition

INSEE, fiche « 2.3 Immigrés et descendants d'immigrés », in France, portrait social, édition 2019, INSEE Références. [Lien vers la source](#)

En 2018, 6,4 millions d'immigrés — personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France — vivent en France hors Mayotte, soit 9,6 % de la population. L'immigration en France est un phénomène ancien et non linéaire : 1,1 million d'immigrés en 1901, 2,3 millions en 1954, 3,9 millions en 1975. La part dans la population reste stable entre 1975, 7,4 %, et 1999, 7,3 %, avant de croître à nouveau depuis. En 2018, 46 % des immigrés sont nés sur le continent africain, soit 2,9 millions de personnes, dont 1,9 million originaires du Maghreb, 30 % du total, une proportion stable depuis les années 1980 ; 34 % sont originaires d'Europe, contre 66 % en 1975, un basculement historique majeur lié à la baisse des flux venus d'Espagne, d'Italie et du Portugal ; 15 % sont originaires d'Asie, avec une croissance récente des flux chinois et moyen-orientaux. Entre 2008 et 2018, le nombre d'immigrés originaires d'Afrique a progressé de 2,5 % par an en moyenne, 4,3 % hors Maghreb. La féminisation de l'immigration est un fait marquant : 50 % des immigrés sont des femmes en 2018, contre 44 % en 1968, avec, depuis le milieu des années 1980, une proportion croissante de femmes migrant pour des raisons professionnelles ou d'études plutôt que familiales. Quatre immigrés sur dix présents en France en 2018 sont devenus français.

Chiffres clés : 6,4 millions d'immigrés en France en 2018 (9,6 % de la population) · 46 % des immigrés nés en Afrique, dont 30 % du total au Maghreb · part de l'Europe dans l'origine des immigrés : 66 % (1975) → 34 % (2018) · 40 % des immigrés présents en France en 2018 ont acquis la nationalité française

À préparer — Comment expliquer le basculement de la géographie d'origine des immigrés en France, d'une immigration à 66 % européenne en 1975 à une immigration majoritairement africaine et asiatique en 2018 ? Quels facteurs économiques, coloniaux et postcoloniaux, géopolitiques mobiliser ?

30 Les descendants d'immigrés : 7,5 millions de personnes, une population jeune et diverse

INSEE, fiche « 2.3 Immigrés et descendants d'immigrés », in France, portrait social, édition 2019, INSEE Références. [Lien vers la source](#)

Distincts des immigrés eux-mêmes, qui ont connu la migration, les descendants d'immigrés sont nés et résident en France, avec au moins un parent immigré. En 2018, ils sont 7,5 millions, soit 11,2 % de la population française hors Mayotte — une population donc numériquement plus importante que celle des immigrés eux-mêmes, 6,4 millions (fiche 29). La moitié des descendants d'immigrés sont nés de deux parents immigrés, et dans huit cas sur dix, les deux parents partagent le même pays d'origine. Cette population est structurellement jeune : 53 % ont moins de trente ans en 2018, contre une moyenne d'âge bien plus élevée pour la population immigrée elle-même. La répartition par origine reflète l'ancienneté des vagues migratoires successives : 42 % des descendants d'immigrés ont une origine européenne — les descendants d'immigrés espagnols ou italiens, 19 % du total, étant nettement plus âgés, reflet d'une migration ancienne — et 32 % sont originaires du Maghreb, dont deux tiers ont moins de trente ans. Le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Afrique dans son ensemble, 44 % du total, a progressé de 4,1 % par an entre 2008 et 2018, 5,3 % pour l'Afrique hors Maghreb, et 70 % d'entre eux ont moins de trente ans, reflet de flux migratoires africains plus récents que les flux européens ou maghrébins historiques.

Chiffres clés : 7,5 millions de descendants d'immigrés en France en 2018 (11,2 % de la population) · 53 % des descendants d'immigrés ont moins de trente ans · 32 % d'origine maghrébine, 42 % d'origine européenne · croissance des descendants d'immigrés d'origine africaine : +4,1 %/an entre 2008 et 2018

À préparer — Pourquoi est-il statistiquement et sociologiquement important de distinguer « immigrés » et « descendants d'immigrés » dans l'analyse des dynamiques migratoires et de leur intégration territoriale et sociale ?

31 Flux migratoires 2024-2026 : des entrées en baisse, un solde migratoire qui reste élevé

INSEE, « Flux migratoires », INSEE Première n° 2107, 4 juin 2026 ; commenté par France Info, « Entrées sur le territoire en baisse, solde migratoire historiquement haut... », 2026. [Lien vers la source](#)

Cette publication très récente permet d'actualiser fortement les données de 2019 (fiche 29). En 2024, 438 000 personnes sont entrées sur le territoire français, dont 313 000 immigrées, 85 000 personnes nées en France, des retours, et 40 000 nées françaises à l'étranger. Ces entrées, après avoir augmenté en 2022-2023, diminuent de 10 % entre 2023 et 2024, retrouvant approximativement le niveau de 2019, 433 000. Le solde migratoire, disponible pour l'année 2022, dernière année aux données complètes, s'établit à +271 000 personnes pour l'ensemble de la population : +348 000 pour les seuls immigrés, mais -78 000 pour les personnes nées en France ou nées françaises à l'étranger — ce qui confirme et actualise une tendance déjà repérée dans le rapport de 2019 (fiche 4), où le solde migratoire des personnes nées en France se creusait continûment depuis 1975, -14 000 par an en moyenne entre 1975 et 1999, -62 000 entre 1999 et 2010, -102 000 entre 2010 et 2015, signe d'une émigration croissante de Français vers l'étranger qui vient nuancer le débat public centré sur la seule immigration entrante. Le traitement médiatique de cette publication, France Info notamment, souligne explicitement que les données contredisent le récit d'une « invasion migratoire » parfois relayé dans le débat politique, tout en confirmant un solde migratoire net positif et significatif.

Chiffres clés : entrées sur le territoire en 2024 : 438 000 personnes, dont 313 000 immigrées, en baisse de 10 % par rapport à 2023 · solde migratoire 2022 : +271 000, dont +348 000 immigrés, -78 000 non-immigrés/retours · solde migratoire des personnes nées en France : structurellement négatif et en creusement depuis 1975

À préparer — Le débat public sur l'immigration se concentre presque exclusivement sur les entrées d'immigrés. Pourquoi le solde migratoire négatif des personnes nées en France, une émigration de Français, est-il un angle mort de ce débat, alors qu'il pèse significativement sur le solde global ?

32 Immigration, religion et territoire dans l'opinion française : les chiffres CEVIPOF 2025

CEVIPOF, *Fractures françaises*, vague 13 (octobre 2025), enquête IPSOS-BVA.

L'enquête CEVIPOF permet de documenter avec précision l'évolution du regard porté sur l'immigration et son articulation avec la question religieuse, un terrain sensible mais central pour comprendre les fractures françaises contemporaines et leur inscription territoriale, le vote lié à ces enjeux étant statistiquement plus marqué dans certains types de territoires que d'autres (à croiser avec les fiches 13-15). En 2025, la préoccupation pour l'immigration comme enjeu prioritaire reste relativement stable sur la période longue : 22 % en 2025, contre 20 % en 2013. Sur le plan de la perception des religions, l'enquête révèle une hiérarchie nette et une évolution contrastée : 91 % jugent le catholicisme compatible avec les valeurs de la société française en 2025, +2 points depuis 2013, 79 % pour le judaïsme, +4 points, mais seulement 42 % pour l'islam — un chiffre nettement minoritaire, bien qu'en progression notable de +16 points depuis 2013, la plus forte évolution des trois religions mesurées. Sur la question économique du travail, 60 % des personnes interrogées en 2025 pensent qu'on peut trouver de la main-d'œuvre en France sans recourir à l'immigration, un chiffre quasi stable, -1 point par rapport à 2022, une opinion qui contredit frontalement les besoins de recrutement documentés dans des secteurs et territoires spécifiques : santé, notamment via les médecins formés à l'étranger (fiche 23), agriculture, BTP.

Chiffres clés : immigration comme enjeu prioritaire cité : 20 % (2013) → 22 % (2025) · compatibilité perçue islam/valeurs françaises : 42 % en 2025 (+16 points depuis 2013) · compatibilité perçue catholicisme : 91 % ; judaïsme : 79 % (2025) · 60 % pensent pouvoir trouver de la main-d'œuvre en France sans immigration (2025)

À préparer — Comment expliquer que la perception de compatibilité de l'islam avec les valeurs françaises progresse fortement, +16 points en douze ans, tout en restant très minoritaire, 42 % ? Cette évolution est-elle uniforme selon les territoires, urbain/rural, métropole/périphérie, et où trouver des données pour le vérifier ?

Bloc 2 (2h) — Génération-économie : qui paie, qui hérite, qui attend ?

1. Le débat sur la notion même de génération

33 « Les générations n'existent pas » : la critique scientifique du concept

David Costanza (trad. Yann Champion), « Les générations, un concept marketing sans fondement scientifique », Slate.fr, 3 mai 2018. [Lien vers la source](#)

Professeur de psychologie du travail et co-auteur d'une méta-analyse sur la question, David Costanza défend une thèse radicale : la science ne permet pas d'établir que les générations, telles que popularisées par le marketing (baby-boomers, X, Y, Z), constituent des groupes homogènes et distincts. Il ne conteste pas que les comportements évoluent dans le temps, mais souligne que rien ne prouve que ces évolutions suivent des lignes de fracture par cohorte de naissance plutôt que des effets d'âge — on devient plus prudent en vieillissant, quelle que soit l'époque — ou des effets de période, qui touchent simultanément toutes les classes d'âge. Il illustre son propos par le narcissisme supposé des millennials : les études ne montrent qu'une hausse marginale, revenue depuis à son niveau des années 1980, érigée pourtant en fait de société majeur. Costanza met en avant un problème méthodologique de fond, le rapport « within and between » : la variabilité à l'intérieur d'une génération dépasse presque toujours celle observée entre générations, ce qui rend fragile toute généralisation individuelle. Il rappelle enfin que les bornes mêmes des générations varient fortement d'une étude à l'autre, et que la vogue des « générations » profite avant tout à une industrie du conseil construite sur des stéréotypes comparables à ceux touchant le genre ou l'origine.

Chiffres clés : Variation de narcissisme chez les jeunes : +1,8 point sur 40 dans les années 2000, revenu depuis au niveau des années 1980 · Jusqu'à 9 ans d'écart entre chercheurs sur les bornes d'une même génération · Millennials vs génération X prêts à rester 5 ans chez un employeur : 22 % contre 21,8 %

À préparer — Si les statistiques ne permettent pas de démontrer l'existence des générations comme groupes homogènes, pourquoi la catégorie « génération » continue-t-elle à structurer aussi fortement le débat public et les politiques publiques ?

THÈSE DISCUTÉE

D'un côté, des chercheurs comme David Costanza jugent le concept de génération scientifiquement infondé : les écarts de comportement à l'intérieur d'une même cohorte de naissance dépassent presque toujours les écarts entre cohortes, et les bornes chronologiques varient de près d'une décennie selon les études — la catégorie profiterait surtout à une industrie du conseil en quête de simplifications vendables. De l'autre, la notion reste un outil sociologique reconnu depuis Karl Mannheim (1928), qui distingue la cohorte démographique de l'« unité générationnelle », la conscience de vivre un événement historique commun comme Mai 68 ou le Covid (voir fiche 2). Le débat public, les médias et même les politiques publiques (mesures ciblées par tranche d'âge, cf. fiches 13-14) continuent ainsi d'utiliser la catégorie « génération », moins comme une réalité biologique intangible que comme une grille de lecture commode, au risque, souligné par les deux camps, d'écraser des inégalités plus structurantes comme la classe sociale, le diplôme ou le genre.

34 Génération : un concept à utiliser avec modération

The Conversation, « Génération : un concept à utiliser avec modération ? ». [Lien vers la source](#)

L'article distingue deux acceptions concurrentes de la notion de génération. La première, démographique, désigne une cohorte de naissance partageant un même destin — illustrée par l'étude des classes de conscrits menée par le sociologue Michel Bozon. La seconde, théorisée par le sociologue allemand Karl Mannheim dans son texte fondateur de 1928, correspond à l'« unité générationnelle » : le fait d'avoir conscience de vivre un même événement historique fondateur — Mai 68, la Grande Guerre, le Covid. L'auteur insiste sur le fait qu'une expérience commune ne produit pas une homogénéité de groupe : l'historien Jean-François Sirinelli parle ainsi d'une « pluralité des générations 68 », rappelant que seule une minorité de Français accédait alors au baccalauréat — la jeunesse étudiante mobilisée en mai 1968 n'étant que la partie la plus visible d'un ensemble bien plus large et divers. L'article montre également que la notion de génération sert d'outil de positionnement social et culturel : une « troisième vague féministe » se distinguant du MLF historique, une avant-garde artistique américaine se démarquant de l'École de Paris. Sa conclusion est nuancée : le concept de génération traduit une réalité sociale autant qu'il contribue à la construire, et dans des sociétés de plus en plus polarisées, il tend à écraser des différences sociales, territoriales ou de genre au profit d'une simple grille de lecture par l'âge — utile donc, mais à manier avec prudence.

Chiffres clés : 12,25 % seulement des Français avaient le baccalauréat en 1966 · Deux définitions concurrentes de la génération selon Mannheim (1928) : cohorte démographique vs unité générationnelle

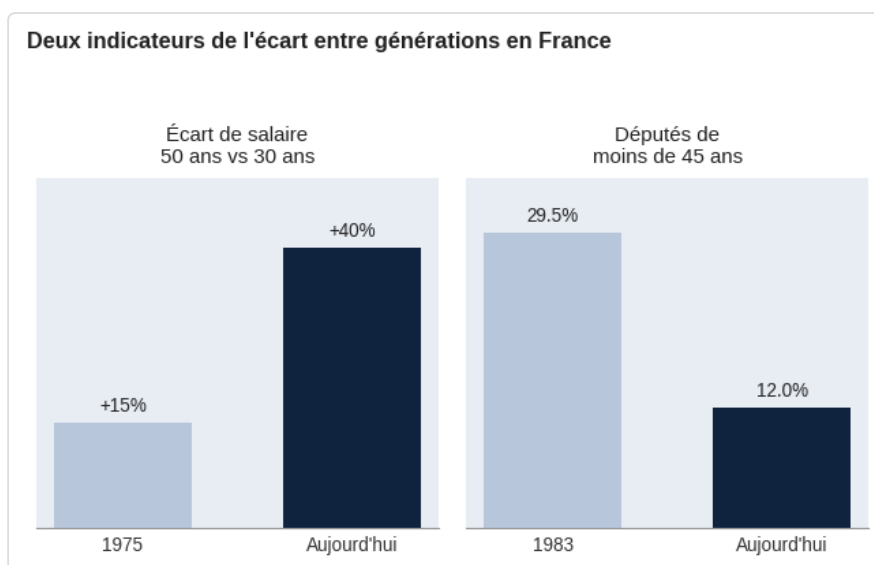
À préparer — En quoi l'expression « génération Covid » relève-t-elle à la fois de la cohorte démographique et de l'unité générationnelle au sens de Mannheim — et masque-t-elle des inégalités internes à la jeunesse touchée par la pandémie ?

35 Salaires, chômage, pouvoir politique : les inégalités réelles entre générations en France

Document pédagogique (fiche de cours, origine non identifiée avec précision — probablement matériel de préparation de concours ou de classe préparatoire), *De génération en génération*.

Ce document pédagogique distingue explicitement les « générations » telles que popularisées par le marketing (Boomers 1943-1958, X 1960-1975, Y 1975-1994) d'une démonstration chiffrée d'inégalités bien réelles entre générations françaises. Son constat central porte sur les salaires : en 1975, un salarié de 50 ans gagnait en moyenne 15 % de plus qu'un salarié de 30 ans ; en 2015, cet écart atteint 40 %. Le document en tire une lecture politique forte : les fruits d'une croissance économique ralentie depuis 1975 auraient été captés en priorité par les plus de 45 ans — les baby-boomers, jeunes actifs favorisés par le plein-emploi des années 1965-1975, étant devenus les seniors avantagés d'aujourd'hui. Ce basculement économique s'accompagne d'un basculement politique symétrique : les députés de moins de 45 ans représentaient 29,5 % de l'Assemblée nationale en 1983, contre seulement 12 % aujourd'hui. Le chômage des jeunes illustre également cette dégradation intergénérationnelle : deux ans après la sortie d'études, il atteignait 4 % en 1968, 33 % en 1994, contre 20 % à la période plus récente évoquée par le document. Enfin, le texte introduit la notion d'« effet cliquet » social : les enfants de cadres devenus cadres tardivement conservent un statut plus fragile, davantage susceptible de régresser à la génération suivante, que ceux dont l'ascension sociale est ancrée depuis plusieurs générations — environ un quart des fils de cadres nés autour de 1960 occupent, à l'approche de la quarantaine, un poste d'ouvrier ou d'employé (un tiers pour les filles).

Chiffres clés : Écart de salaire entre 50 ans et 30 ans : +15 % en 1975, +40 % aujourd'hui · Députés de moins de 45 ans : 29,5 % en 1983, 12 % aujourd'hui · Chômage des jeunes deux ans après la fin des études : 4 % en 1968, 33 % en 1994



Écart de salaire 50 ans / 30 ans et part des députés de moins de 45 ans. Source : *De génération en génération*, document pédagogique.

À préparer — Le document distingue explicitement les « générations » du marketing (X, Y) des générations démographiques réelles, marquées par des trajectoires économiques opposées : comment ces deux logiques peuvent-elles se brouiller dans le débat public sur le conflit intergénérationnel ?

36 « Les Imbaisables » contre « La Voix des Anciens » : mettre en scène le conflit des générations

Andrea, Clothilde, Inès, Évane, *Les Imbaisables — journal de guerre des jeunes contre l'ordre sénile / La Voix des Anciens*, dossier de Master 2 « Agonistique », mai-juin 2025.

Ce dispositif pédagogique de niveau Master 2 construit deux « journaux » fictifs et délibérément antagonistes : l'un incarne une jeunesse en rupture avec des générations aînées accusées de s'accrocher au pouvoir, l'autre une génération plus âgée revendiquant avoir bâti le pays par le travail plutôt que par la communication numérique. L'exercice met concrètement en pratique la notion d'agonisme démocratique théorisée par la philosophe Chantal Mouffe : plutôt que de rechercher un consensus, il met en scène un conflit assumé et polarisé, chaque camp s'appropriant des statistiques réelles à des fins rhétoriques opposées. Le camp « jeune » mobilise plusieurs chiffres sourcés : un taux de chômage des 15-24 ans presque trois fois supérieur à celui des plus de 25 ans (19 % contre 7,3 % au dernier trimestre 2024, selon l'INSEE), moins de 3 % de députés de moins de 30 ans, 80 % des 18-30 ans estimant que le climat bouleversera leur vie et 75 % se déclarant inquiets pour l'avenir, ou encore un jeune sur trois estimant que les réseaux sociaux nuisent à sa santé mentale. Le camp « aîné » retourne ces mêmes faits : il pointe une abstention de 75 % des moins de 25 ans aux législatives de 2022, dénonce un « confort connecté » et rappelle que les acquis sociaux issus de Mai 68 — Sécurité sociale, congés payés, RSA, APL — ont été conquis de haute lutte par les générations précédentes. Le dialogue se clôt sur une rupture explicite entre les deux camps.

Chiffres clés : Chômage des 15-24 ans : 19 % au 4e trimestre 2024, contre 7,3 % pour les plus de 25 ans (INSEE) · Moins de 3 % des députés ont moins de 30 ans · 80 % des 18-30 ans jugent que le climat bouleversera leur vie ; 75 % ont peur de l'avenir (IFOP, 2022) · Abstention des moins de 25 ans aux législatives de 2022 : 75 %

À préparer — En quoi ce dispositif — créer deux discours générationnels délibérément caricaturaux et symétriques — permet-il de faire ressortir, par contraste, la part de construction rhétorique dans tout discours de « guerre des générations », y compris ceux qui circulent réellement dans les médias ?

37 Boomer, X, Y, Z : d'où viennent vraiment ces catégories ?

Service CheckNews, « Boomer, X, Y, Z : à quoi correspondent ces générations ? », *Libération*, 21 novembre 2019.

Répondant à une question de lecteur, le service de vérification CheckNews de Libération retrace l'origine académique de la typologie générationnelle aujourd'hui banalisée dans les médias français. Ces catégories proviennent des travaux des historiens américains William Strauss et Neil Howe, dont les ouvrages successifs ont théorisé des « générations sociales » aux États-Unis avant que leurs bornes chronologiques ne soient reprises telles quelles dans le débat français, sans réel travail de contextualisation. L'article rappelle les découpages usuels : les baby-boomers, nés entre 1945 et 1965, dans l'essor démographique de l'après-guerre ; la génération X, née entre 1965 et 1980 ; la génération Y ou « millennials », née dans les années 1980-1990 et ayant achevé ses études aux alentours de l'an 2000 ; la génération Z, née depuis la fin des années 1990, ayant grandi avec Internet et n'ayant pas connu directement les attentats du 11-Septembre. En creux, CheckNews souligne que ces catégories, censées reposer sur des références historiques ou culturelles communes, sont souvent présentées de façon stéréotypée dans l'espace médiatique — rejoignant ainsi la critique scientifique plus radicale développée par ailleurs (cf. fiche 1).

Chiffres clés : Baby-boomers : 1945-1965 · Génération X : 1965-1980 · Génération Y : ~1980-1996 · Génération Z : depuis ~1997

À préparer — Ces bornes générationnelles américaines (Strauss & Howe) ont-elles un sens direct pour l'histoire sociale française (Trente Glorieuses, Mai 68, crise de 1973-1975), ou s'agit-il d'un import culturel largement décontextualisé ?

38 « OK Boomer » : généalogie d'une formule et guerre culturelle sur TikTok

Sources croisées : LADN (David-Julien Rahmil), « TikTok : pourquoi la génération Z veut cancel Eminem ? », *ladn.eu*, mars 2021 ; article sur l'origine de l'expression « OK boomer » (média non identifié avec certitude) ; LADN, « Boomer, X, Y, Z : à quoi correspondent ces générations ? » (voir fiche 5).

L'expression « OK Boomer », popularisée fin 2019, désigne le rejet ironique, par de jeunes militants notamment écologistes, des positions jugées climato-sceptiques ou dépassées de générations plus âgées. Un second épisode documenté ici illustre une véritable « guerre culturelle » intergénérationnelle sur les réseaux sociaux : en 2021, des utilisateurs de la génération Z appellent au boycott du rappeur Eminem après la résurgence virale, sur TikTok, de son morceau *Love The Way You Lie* (2010, avec Rihanna), jugé faire l'apologie des violences faites aux femmes. Des utilisateurs plus âgés, notamment millennials, prennent alors sa défense, provoquant une véritable « guerre de mèmes » sur Twitter/X. Le rappeur lui-même répond par un titre ironique (*Tone Death*, mars 2021), jouant sur l'inaudibilité assumée de la critique. L'article resitue cet épisode dans une série plus longue de frictions culturelles entre génération Z et millennials : moqueries de la génération Z envers l'attachement nostalgique des millennials à l'univers Harry Potter (2020), appels au boycott de la série *Friends* lors de sa rediffusion sur Netflix en 2018, jugée datée sur les questions de genre et de sexualité. Ces épisodes successifs dessinent une dynamique récurrente où le clivage générationnel se rejoue, tous les un ou deux ans, autour d'un objet culturel différent.

Chiffres clés : *Love The Way You Lie* (Eminem/Rihanna) sort en 2010, redevient un sujet de polémique TikTok en 2021
· Trois épisodes de friction culturelle Z/millennials documentés en trois ans (2018 *Friends*, 2020 Harry Potter, 2021 Eminem)

À préparer — La « cancel culture » intergénérationnelle observée sur les réseaux sociaux relève-t-elle d'un vrai conflit de valeurs entre générations, ou d'une dynamique propre aux plateformes qui amplifie artificiellement les clivages d'âge à des fins d'engagement ?

THÈSE DISCUTÉE

D'un côté, « OK Boomer » est présentée par ses utilisateurs comme une réplique légitime à une génération aînée jugée sourde aux enjeux climatiques et sociaux contemporains, dans la continuité d'une critique de l'âgisme documentée depuis 1969 par le gérontologue américain Robert N. Butler, inventeur du terme (cf. fiche 35). De l'autre, la formule a été critiquée comme un raccourci générationnel disqualifiant a priori toute une classe d'âge sans distinction de position sociale ou politique réelle — certains commentateurs ayant même, de façon controversée, cherché à en attribuer l'origine à des mouvances politiques marginales, une thèse largement contestée. Les données CEVIPOF (fiche 35, Telos) nuancent d'ailleurs le stéréotype du « boomer réactionnaire » : sur plusieurs indicateurs (progrès, valeurs du passé), les plus de 60 ans se révèlent statistiquement plus optimistes que les moins de 35 ans, ce qui interroge la pertinence même de la catégorie mobilisée par l'expression.

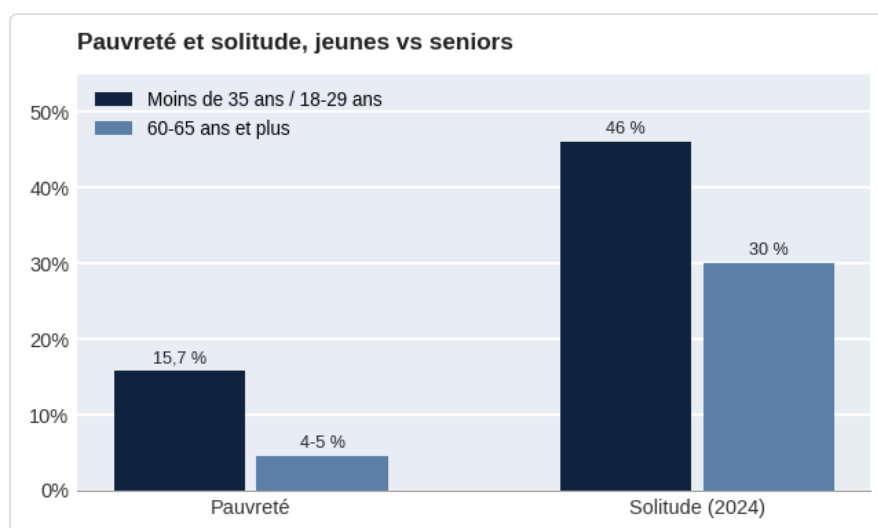
2. La fracture générationnelle par les ressources (CEVIPOF, démographie, salaires, diplômes)

39 CEVIPOF : la génération est-elle encore un marqueur des fractures politiques françaises ?

Anne Muxel (CEVIPOF / CNRS), « La génération est-elle encore un marqueur des fractures politiques françaises ? », Note de recherche du CEVIPOF, Collection Fractures françaises n°2, octobre 2025. [Lien vers la source](#)

S'appuyant sur dix ans de l'enquête *Fractures françaises* (Cevipof, Fondation Jean-Jaurès, Institut Montaigne, *Le Monde*, terrain Ipsos), la directrice déléguée du CEVIPOF Anne Muxel établit que le « fossé des générations » n'a plus la consistance qu'il avait à l'époque de Mai 68, tout en révélant des écarts mesurables et parfois contre-intuitifs. Sur le plan économique, 15,7 % des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté, contre seulement 4 à 5 % des personnes de 65 ans et plus — la pauvreté touche donc proportionnellement bien davantage les jeunes que les seniors. Sur la solitude, 46 % des moins de 35 ans se déclarent seuls en 2024, contre 30 % seulement des plus de 60 ans. Pourtant, l'optimisme personnel des jeunes résiste mieux que prévu : 46 % des moins de 35 ans jugent l'avenir de la France « plein d'opportunités » en 2024, contre 35 % en 2015, tandis que l'optimisme des seniors chute sur la même période de 49 % à 37 %. Sur la radicalité, 29 % des moins de 35 ans justifient le recours à la violence pour défendre leurs intérêts, contre 23 % au maximum chez les plus de 60 ans. La note documente également une droitisation nette des moins de 35 ans, fortement contrebalancée par un écart entre les sexes : les jeunes hommes sont sur-représentés au RN quand les jeunes femmes résistent davantage à cette évolution. Enfin, un sondage Elabe pour *Les Echos* (septembre 2025) montre que si 70 % des Français désapprouvent l'expression du « confort des boomers » employée par François Bayrou, 63 % des 18-24 ans lui donnent au contraire raison.

Chiffres clés : Pauvreté : 15,7 % des 18-29 ans sous le seuil, contre 4-5 % des 65 ans et plus · Solitude 2024 : 46 % des moins de 35 ans se sentent seuls, contre 30 % des plus de 60 ans · Optimisme sur l'avenir de la France (2015 → 2024) : jeunes +11 points, seniors -12 points · Proximité RN chez les moins de 35 ans : hommes 30 %, femmes 13 % (2024)



Taux de pauvreté et sentiment de solitude, moins de 35 ans / 18-29 ans vs 60-65 ans et plus. Source : CEVIPOF, Note de recherche n°2, octobre 2025 (Anne Muxel).

À préparer — Comment expliquer que les jeunes, objectivement plus pauvres et plus seuls que les seniors, se déclarent pourtant plus optimistes sur l'avenir du pays — et que cette tendance se soit renforcée en dix ans quand celle des seniors s'est inversée ?

40 Quarante ans de vieillissement démographique en France (1975-2019)

Élise Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, « Quarante ans d'évolution de la démographie française », Insee Références, novembre 2019.

Cette étude de référence retrace l'évolution démographique française entre 1975 et 2019. La population métropolitaine passe de 52,6 à 64,8 millions d'habitants, avec un net ralentissement depuis 2015 : le solde naturel atteint son plus bas niveau depuis la Seconde Guerre mondiale, résultat conjugué de la baisse des naissances et de la hausse des décès liée à l'arrivée des générations du baby-boom aux âges de forte mortalité. La part des 65 ans ou plus passe de 13,4 % en 1975 à 20,3 % en 2019, avec une accélération nette après 2010, tandis que celle des moins de 15 ans recule de 24,1 % à 17,7 % sur la même période. L'espérance de vie à la naissance progresse fortement — de 69,0 à 79,5 ans pour les hommes, de 76,9 à 85,4 ans pour les femmes — mais son rythme ralentit nettement sur la dernière décennie étudiée. L'âge moyen à la maternité recule de 26,7 ans en 1975 à 30,7 ans en 2018. Les naissances hors mariage, minoritaires jusqu'en 1978, deviennent majoritaires dès 2006 et atteignent 60 % en 2017, plaçant la France, depuis 2015, au premier rang européen sur cet indicateur. Enfin, le nombre de familles monoparentales passe de 600 000 en 1975 à 1,7 million en 2015, soit une famille sur cinq contre une sur douze quarante ans plus tôt.

Chiffres clés : Part des 65 ans ou plus : 13,4 % (1975) → 20,3 % (2019) · Espérance de vie à la naissance : hommes 69,0 → 79,5 ans, femmes 76,9 → 85,4 ans · Naissances hors mariage : moins de 10 % en 1978, 60 % en 2017 · Familles monoparentales : 600 000 (1975) → 1,7 million (2015)

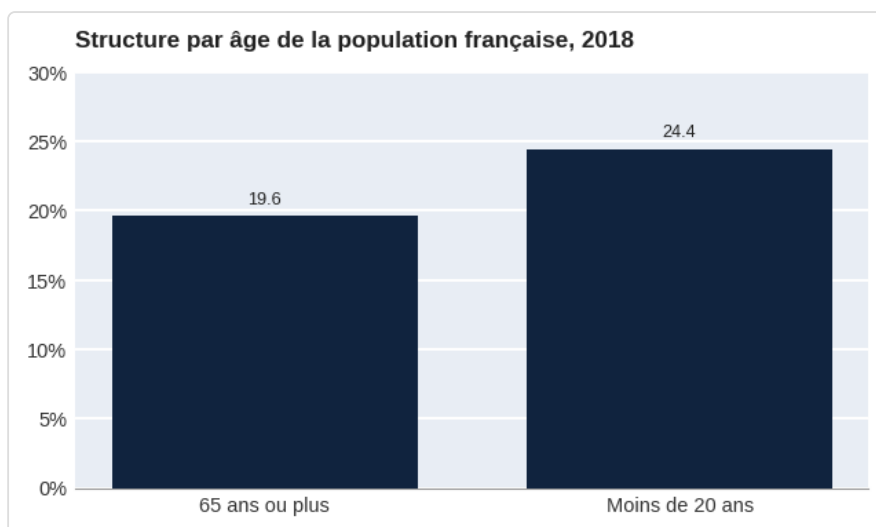
À préparer — Le vieillissement démographique français, dont l'accélération se situe après 2010, coïncide-t-il chronologiquement avec la montée des discours de « fracture générationnelle » dans le débat public — et si oui, cette coïncidence est-elle une cause ou une simple corrélation ?

41 Population par âge : ce que projette l'INSEE à l'horizon 2070

INSEE, Tableaux de l'économie française, édition 2018, fiche « Population par âge ».

Cette publication de référence dresse une photographie et une projection de la structure par âge de la population française. Au 1er janvier 2018, la France compte 67,187 millions d'habitants, dont 19,6 % de 65 ans ou plus — une part en hausse de 4,1 points en vingt ans — et 24,4 % de moins de 20 ans, en recul de 1,6 point. Selon le scénario central des projections de l'INSEE, la France pourrait compter 76,5 millions d'habitants en 2070, la quasi-totalité de la hausse concernant les personnes de 65 ans ou plus. Le pays pourrait alors compter une personne de 65 ans ou plus pour deux personnes de 20 à 64 ans, ainsi que 270 000 centenaires, contre 21 000 seulement en 2016. La comparaison européenne place la France dans la moyenne : la part des 65 ans ou plus au sein de l'Union européenne passe de 16,8 % en 2006 à 19,2 % en 2016, l'Italie occupant la première place avec 22,0 %, et l'Irlande restant le pays le plus jeune avec 13,2 %. Les projections Eurostat pour la période 2015-2080 anticipent un pic de population de l'Union européenne autour de 529 millions d'habitants vers 2050, suivi d'un recul à 519 millions en 2080, avec une part des 80 ans ou plus plus que doublée et celle des 15-64 ans réduite à 55,6 %.

Chiffres clés : 2018 : 19,6 % de 65 ans ou plus, 24,4 % de moins de 20 ans · Projection 2070 : ratio d'une personne de 65 ans+ pour deux personnes de 20-64 ans ; 270 000 centenaires · UE : part des 65 ans+ de 16,8 % (2006) à 19,2 % (2016), Italie en tête avec 22,0 %



Structure par âge de la population française, 2018. Source : INSEE, Tableaux de l'économie française, édition 2018.

À préparer — Le ratio actif/retraité annoncé pour 2070 — une personne âgée pour deux personnes d'âge actif — est-il soutenable pour le système de retraite par répartition sans réforme structurelle, et quelles générations porteraient l'ajustement ?

42 « Génération surdiplômée » : une nouvelle ligne de fracture par le diplôme

Mélanie Roosen, entretien avec Monique Dagnaud et Jean-Laurent Cassely, à propos de *Génération surdiplômée — Les 20 % qui transforment la France*, éd. Odile Jacob, ladn.eu, 27 janvier 2021.

La sociologue Monique Dagnaud et le journaliste Jean-Laurent Cassely proposent de déplacer la focale des inégalités du clivage « 1 % contre 99 % », popularisé par le mouvement Occupy Wall Street, vers un clivage éducatif : les 20 % de la population ayant suivi au moins cinq années d'études après le baccalauréat constitueraient une nouvelle classe stratégique, culturellement homogène — usage courant de l'anglais, forte mobilité internationale, valeurs dites « post-matérialistes » — et largement déconnectée du reste de la société française, malgré des valeurs affichées de tolérance. Dagnaud distingue en son sein trois strates : l'élite dirigeante classique, une « sous-élite » technophile tournée vers l'innovation et la gestion, et une « alter-élite » proche des modes de vie alternatifs et de la transition écologique. Les auteurs relèvent un paradoxe : ce groupe, ouvert sur le monde intellectuellement, vit dans un fort entre-soi résidentiel et professionnel, sans stratégie séparatiste consciente. Fait notable pour l'axe génération : les jeunes de cette catégorie envisagent leur vie professionnelle comme une « page blanche » plutôt que comme une carrière ascensionnelle classique — contrairement à leurs parents —, une tendance que Cassely juge susceptible de s'intensifier avec les difficultés d'insertion professionnelle héritées de la crise Covid.

Chiffres clés : 20 % de la population française ont fait cinq ans d'études ou plus après le bac · Trois strates identifiées : élite dirigeante, sous-élite (innovation/gestion), alter-élite (transition écologique)

À préparer — La fracture par le diplôme (les « 20 % ») recoupe-t-elle ou brouille-t-elle la fracture par l'âge — un jeune surdiplômé de 25 ans a-t-il plus en commun avec un cadre surdiplômé de 55 ans qu'avec un jeune non diplômé de son âge ?

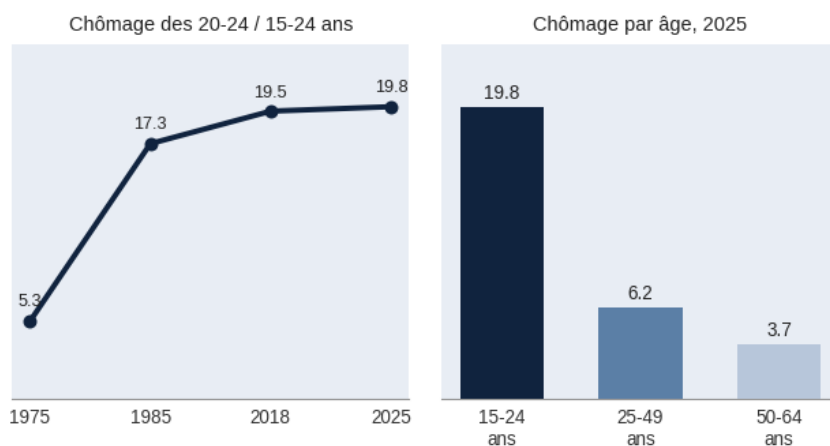
43 Le chômage des jeunes, une fracture structurelle française

Sources croisées : Observatoire des inégalités, « Chômage : les jeunes toujours aux premières loges », inegalites.fr ([lien](#)) ; INSEE, *Une photographie du marché du travail en 2025* ([lien](#)).

L'Observatoire des inégalités retrace l'évolution longue du chômage des jeunes actifs de 20 à 24 ans : 5,3 % en 1975, 17,3 % dès 1985 — l'essentiel de la hausse s'étant produit en dix ans —, puis 19,5 % en 2018, soit près de quatre fois plus qu'il y a quarante ans. Sur la même période, le taux de chômage des 50-64 ans a lui aussi triplé (de 2,2 % à 6,6 %) mais reste nettement inférieur, quoique associé à une durée de chômage bien plus longue à cet âge. Le document souligne que la majorité des jeunes les moins diplômés savent d'avance qu'ils traverseront une phase de chômage et de précarité avant de s'insérer durablement, avec des répercussions en cascade sur le logement, la mise en couple et les projets de vie. Les chiffres officiels les plus récents confirment cette fracture structurelle : au titre de l'année 2025, le taux de chômage des 15-24 ans atteint 19,8 %, contre 6,2 % pour les 25-49 ans et seulement 3,7 % pour les 50-64 ans, pour un taux global de 7,7 % — en hausse de 0,3 point sur l'année, la plus forte progression annuelle depuis 2013 selon l'INSEE. L'écart entre jeunes et seniors demeure ainsi massif : le taux de chômage des 15-24 ans est, en 2025, plus de cinq fois supérieur à celui des 50-64 ans.

Chiffres clés : Chômage des 20-24 ans : 5,3 % (1975) → 19,5 % (2018), soit x4 en quarante ans · 2025 : 15-24 ans 19,8 %, 25-49 ans 6,2 %, 50-64 ans 3,7 % · Taux de chômage global 2025 : 7,7 %, plus forte hausse annuelle depuis 2013

Le chômage des jeunes, une fracture structurelle (%)



Taux de chômage par tranche d'âge, 1975-2025. Source : Observatoire des inégalités ; INSEE, *Une photographie du marché du travail en 2025*.

À préparer — Le chômage des jeunes en France (environ 20 %) est-il d'abord un problème générationnel — un « âge » plus exposé au chômage — ou un problème structurel du marché du travail français qui frapperait n'importe quelle classe d'âge entrante ?

3. La dette et le budget 2026 comme ligne de fracture

44 La dette publique française en 2025-2026 : ordres de grandeur

Sources croisées : INSEE, « En 2025, le déficit public s'élève à 5,1 % du PIB, la dette publique à 115,6 % du PIB », Informations rapides n°78 ([lien](#)) ; dettedelafrance.fr, compteur en temps réel ([lien](#)).

Selon les comptes nationaux définitifs publiés par l'INSEE, la dette publique française atteignait 115,6 % du PIB fin 2025, pour un déficit public annuel de 5,1 % du PIB — très au-dessus du plafond européen fixé à 3 %. Les estimateurs en temps réel, dont la méthode n'est pas officielle mais recoupe les trajectoires publiées, situent la dette autour de 3 561 milliards d'euros fin août 2026, soit un ratio proche de 118,4 % du PIB et environ 51 700 euros par habitant, tous âges confondus, y compris les nourrissons. Ce dernier chiffre reste un raccourci pédagogique : il ne correspond à aucune facture individuelle réelle, l'État finançant sa dette par l'impôt, la croissance économique et le refinancement sur les marchés, non par une répartition per capita. Le déficit cumulé sur les huit premiers mois de l'année 2026 avoisinerait 101 milliards d'euros. Cette trajectoire constitue la toile de fond de l'ensemble des débats budgétaires 2025-2026 — suspension de la réforme des retraites, gel ou dégel des prestations sociales, mouvement « Bloquons tout » — et alimente directement le discours sur le poids que les générations les plus âgées feraient porter aux plus jeunes, popularisé notamment par l'ancien Premier ministre François Bayrou (cf. fiche 7).

Chiffres clés : Dette publique fin 2025 (INSEE) : 115,6 % du PIB · Déficit public 2025 (INSEE) : 5,1 % du PIB · Estimation dette fin août 2026 : environ 3 561 Md€, environ 51 700 €/habitant

À préparer — L'argument du « poids de la dette légué aux jeunes générations » repose-t-il sur un raisonnement économique solide, ou sur une image comptable simplifiée — la dette « par habitant » — qui masque des mécanismes plus complexes de financement public ?

45 Budget 2026 : ce qui change pour les retraités

Sources croisées : Boursorama ; Moneyvox, « Petite retraite ou pension moyenne : gel ou pas gel, quelle hausse en 2026 ? » ([lien](#)) ; Touteleurope.eu, sur la suspension de la réforme des retraites ([lien](#)).

Le débat budgétaire 2026 a longtemps opposé trois scénarios pour les pensions de retraite : un gel total, position initiale du gouvernement ; une revalorisation générale, votée en première lecture à l'Assemblée nationale ; ou un gel partiel réservé aux pensions supérieures à 1 400 euros bruts, position défendue par le Sénat. Le texte définitivement adopté le 16 décembre 2025 — la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, promulguée le 30 décembre 2025 — tranche finalement en faveur d'une revalorisation générale de 0,9 % au 1er janvier 2026, sans gel ni seuil d'exclusion : une pension moyenne nette de 1 692 euros par mois passe ainsi à environ 1 703 euros, et une petite pension de 1 100 euros à environ 1 108 euros, cette hausse n'étant concrètement versée qu'à partir de février 2026. Ce même texte suspend par ailleurs la réforme des retraites de 2023 : le relèvement progressif de l'âge légal est gelé pour les générations nées entre 1964 et 1968 — un salarié né en 1964 peut ainsi partir à 62 ans et 9 mois au lieu de 63 ans —, et la durée de cotisation requise est allégée pour les générations 1964-1965. Les personnes nées à partir de 1969 restent, elles, pleinement soumises à l'âge légal de 64 ans. Cette suspension s'applique aux nouveaux départs à partir du 1er septembre 2026 et court jusqu'à fin janvier 2028.

Chiffres clés : Revalorisation des pensions au 1er janvier 2026 : +0,9 % · Suspension de l'âge légal pour les générations 1964-1968 (ex. génération 1964 : départ à 62 ans et 9 mois) · Suspension effective du 1er septembre 2026 au 31 janvier 2028 ; générations nées à partir de 1969 non concernées (âge légal maintenu à 64 ans)

À préparer — La suspension de la réforme des retraites profite à des générations bien précises (1964-1968) sans toucher les plus jeunes actifs nés après 1969 : cette mesure atténue-t-elle ou déplace-t-elle la fracture générationnelle sur les retraites ?

46 Budget 2026 : ce qui change pour les étudiants et les jeunes

L'Étudiant, « PLF 2026 : quelles mesures pour les étudiants sont en attente du budget ? », décembre 2025. [Lien vers la source](#)

Le projet de loi de finances 2026, discuté fin 2025-début 2026, prévoyait plusieurs mesures directement défavorables aux jeunes et aux étudiants, dénoncées par les organisations syndicales étudiantes comme une véritable « année blanche ». Parmi elles : le gel des bourses du Crous, sans revalorisation en fonction de l'inflation ni du barème d'éligibilité, ce qui pourrait mécaniquement réduire le nombre de boursiers ; le gel des aides personnalisées au logement, assorti de la suppression pure et simple de l'APL pour les étudiants internationaux non boursiers hors Union européenne à partir de la rentrée 2026 — une mesure chiffrée à 108 millions d'euros d'économie et concernant environ 100 000 étudiants internationaux ayant perçu cette aide en 2024-2025 ; la suppression des exonérations de cotisations sociales pour les apprentis du secteur public, ainsi que celle de l'aide de 500 euros au permis de conduire pour les apprentis majeurs ; enfin, une réduction de 20 % du budget du service civique, faisant passer le nombre de missions financées de 150 000 en 2025 à 110 000 en 2026. Ces mesures, encore en discussion à la date de l'article en raison de désaccords entre le Sénat et l'Assemblée nationale, illustrent la manière dont l'ajustement budgétaire lié à la dette publique pèse concrètement sur les jeunes générations, en miroir de la revalorisation des pensions accordée aux retraités la même année (cf. fiche 13).

Chiffres clés : Suppression de l'APL pour les étudiants internationaux non boursiers hors UE : 108 M€ d'économie visée, environ 100 000 étudiants concernés · Service civique : 150 000 missions financées en 2025 → 110 000 en 2026 (-20 %) · Bourses Crous : gel du montant et du barème d'éligibilité

À préparer — En comparant les fiches 13 et 14, le budget 2026 traite-t-il symétriquement jeunes et retraités, ou peut-on parler d'un arbitrage budgétaire défavorable à la jeunesse dans un contexte de finances publiques contraintes ?

47 « La génération prédatrice » : la charge de François de Closets contre les baby-boomers

François de Closets, « La génération prédatrice du "toujours plus", née autour de 1950, devrait avoir honte », tribune, Le Monde, 26-30 mai 2020.

Journaliste et essayiste né dans les années 1930, François de Closets répond ici, en miroir inversé, à une tribune de 150 signataires appelant, en pleine pandémie de Covid-19, à « prendre soin » de la génération des « nouveaux vieux » nés autour de 1950. Il retourne l'accusation : à ses yeux, cette génération du baby-boom constitue une « génération prédatrice » qui a fixé la retraite à 60 ans pour tous, faisant peser cinq années supplémentaires de travail sur les actifs suivants, s'est octroyé un niveau de vie supérieur à celui des actifs, et laisse à ses descendants une nature dégradée ainsi que deux mille milliards d'euros de dettes accumulées. Il relève que la part de la richesse nationale consacrée aux soins de la vieillesse atteint, selon lui, 14 % du PIB en France — un niveau qu'il juge sans équivalent — et s'insurge contre l'argument de discrimination par l'âge soulevé lors du confinement, alors que les jeunes actifs avaient été sommés de continuer à travailler pendant que les plus de 60 ans, seuls réellement menacés par le virus, étaient invités à rester chez eux. Il rappelle enfin que sa propre génération n'avait pas confiné le pays lors de la grippe de Hong Kong de 1968-1970, elle aussi mortelle pour les personnes âgées. Cette tribune a suscité une réponse critique de l'institut libéral IREF, qui conteste l'idée même d'une « génération prédatrice » raisonnant au niveau collectif plutôt qu'individuel.

Chiffres clés : Dette publique française évoquée par de Closets (2020) : « 2 000 milliards d'euros » · Part du PIB consacrée aux soins de la vieillesse en France : 14 % · Âge de départ à la retraite fixé à 60 ans pour tous par la réforme de 1982

À préparer — Un « ancien vieux », né dans les années 1930, accusant les « nouveaux vieux », nés vers 1950, d'être une « génération prédatrice » : ce texte illustre-t-il que la fracture générationnelle peut aussi diviser les seniors entre eux, et pas seulement opposer jeunes et vieux ?

THÈSE DISCUTÉE

D'un côté, François de Closets dénonce une génération du baby-boom qu'il juge collectivement responsable d'avoir capté les bénéfices de la croissance des Trente Glorieuses (retraite à 60 ans, niveau de vie élevé) tout en léguant à ses descendants une dette publique massive et un environnement dégradé — un raisonnement qui rejoint, sur le plan économique, les constats chiffrés de la fiche 3 (écart de salaires entre générations) et de la fiche 12 (dette publique). De l'autre, l'institut libéral IREF a publiquement contesté cette lecture, estimant que la notion même de « génération prédatrice » relève d'un raisonnement collectif abusif : les décisions politiques ont été prises par des gouvernements et des parlements, non par une génération entière agissant comme un bloc homogène, et les inégalités internes à chaque génération — entre cadres et ouvriers, par exemple — resteraient plus déterminantes que l'appartenance à une classe d'âge. Le débat illustre ainsi la difficulté à attribuer une responsabilité collective à une cohorte de naissance, question déjà posée par la critique scientifique du concept de génération (fiche 1).

4. « Bloquons tout » et la conflictualité budgétaire (2025-2026)

48 « Bloquons tout » : origines et journée du 10 septembre 2025

Sources croisées : Wikipedia (en anglais), « Bloquons tout » ([lien](#)) ; Public Sénat, « "Bloquons tout" : au matin du 10 septembre, premières actions, près de 200 interpellations » ([lien](#)).

Le mouvement « Bloquons tout » naît en ligne dès mai 2025, initialement sur TikTok, à l'initiative d'un petit collectif se présentant comme apolitique — Les Essentiels, une vingtaine de personnes réunies autour d'un homme de 43 ans originaire de Hazebrouck. Il cristallise l'opposition à l'important plan d'économies budgétaires porté par le gouvernement de François Bayrou pour 2026, soit 43,8 milliards d'euros de coupes annoncées, incluant des mesures très contestées : suppression de deux jours fériés, gel des pensions, coupes dans le financement de la santé. La journée d'action du 10 septembre 2025 — survenant au lendemain de la nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre, et après une déclaration très ferme du ministre de l'Intérieur — mobilise entre 200 000 et 300 000 participants selon les estimations, avec 154 points de mobilisation recensés dès l'aube et une quinzaine de blocages effectifs à travers le pays : viaduc près de Caen, aéroport de Nantes, rocade de Rennes, autoroute A10 coupée près de Poitiers, zone industrielle du port du Havre, dépôt de bus parisien, plusieurs lycées parisiens bloqués. Environ 80 000 policiers et gendarmes sont déployés ; le ministère de l'Intérieur recense près de 540 interpellations sur la journée à l'échelle nationale, dont près de 200 dès la matinée. Les incidents violents restent limités, avec notamment un bus incendié à Rennes et un restaurant incendié dans le centre de Paris.

Chiffres clés : Participants au 10 septembre 2025 : 200 000 à 300 000 selon les sources · Interpellations sur la journée : environ 540 au niveau national · Effectifs de sécurité déployés : environ 80 000 policiers et gendarmes · Économies budgétaires 2026 initialement visées : 43,8 milliards d'euros

À préparer — « Bloquons tout » est né d'un collectif se revendiquant apolitique sur TikTok avant d'être largement relayé par les organisations syndicales : ce mouvement traduit-il d'abord une fracture générationnelle — jeunes précaires contre « boomers » épargnés — ou une fracture sociale plus classique, opposition à l'austérité toutes générations confondues ?

49 « Bloquons tout » : de la grève intersyndicale à l'hiver 2025-2026

Wikipedia (en anglais), « Bloquons tout ». [Lien vers la source](#)

Après la journée du 10 septembre 2025, ce sont les grèves intersyndicales du 18 septembre 2025 qui prennent le relais et rassemblent une mobilisation plus large encore : entre 500 000 et 1 million de participants selon les estimations, avec des perturbations plus profondes que lors du mouvement initial — fermeture de neuf pharmacies sur dix selon les décomptes syndicaux, mouvement de grève scolaire d'ampleur inédite, multiples interruptions de lignes du métro parisien. Une troisième vague de mobilisation a lieu le 2 octobre 2025, tandis que des « assemblées rurales » se poursuivent de façon plus décentralisée en dehors des grandes journées d'action nationales. Le mouvement se maintient de façon plus diffuse jusqu'à la fin de l'année : le 10 décembre 2025, pour son « troisième mois d'existence », des dizaines de participants se rassemblent encore, en évoquant la possibilité d'une reprise selon l'évolution du contexte politique — notamment l'issue des débats budgétaires. Le mouvement s'inscrit ainsi dans la continuité d'une contestation sociale déclenchée par les arbitrages budgétaires 2026, sans qu'il soit possible de le réduire à un conflit générationnel binaire : il agrège des lycéens mobilisés, des salariés syndiqués de tous âges et des zones rurales.

Chiffres clés : Grève intersyndicale du 18 septembre 2025 : 500 000 à 1 million de participants · Troisième vague de mobilisation : 2 octobre 2025 · Mouvement encore actif au 10 décembre 2025

À préparer — La participation de lycéens et de salariés de tous âges au mouvement « Bloquons tout » invite-t-elle à revoir l'hypothèse d'un conflit strictement intergénérationnel, jeunes contre retraités, au profit d'une lecture en termes de classes sociales ou de statut d'activité ?

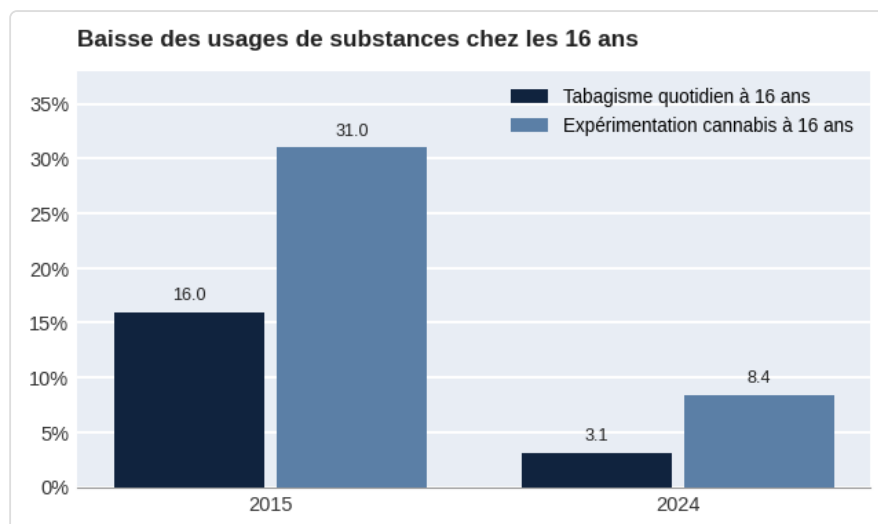
5. Jeunesse : corps, écrans, substances, consommation

50 Alcool, tabac, cannabis : la baisse structurelle des usages chez les jeunes (2015-2025)

Sources croisées : Le Figaro (AFP), sur l'enquête ESPAD 2024 ; Stanislas Spilka (OFDT), The Conversation, sur ESPAD 2019 ; OFDT, Drogues et addictions, chiffres clés 2025. [Lien vers la source](#)

Trois sources convergentes documentent un recul massif et continu des usages de substances chez les adolescents français depuis le milieu des années 2010, contredisant l'image d'une jeunesse hyper-consommatrice. Selon l'enquête européenne ESPAD 2019, analysée par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), la France — longtemps l'un des pays européens les plus consommateurs de cannabis chez les jeunes de 16 ans — voit l'expérimentation du cannabis chuter de 39 % en 2011 à 31 % en 2015, puis 23 % en 2019 ; le tabagisme quotidien recule à 12 % en 2019, contre 31 % vingt ans plus tôt. L'édition 2024 de l'enquête ESPAD, portant sur 37 pays et plus de 113 000 jeunes de 16 ans dont 3 376 Français, documente une accélération de cette baisse : le tabagisme quotidien à 16 ans passe de 16 % en 2015 à 3,1 % en 2024, soit une division par cinq en une décennie, plaçant la France parmi les niveaux les plus faibles d'Europe ; l'expérimentation du cannabis passe de 31 % en 2015 à 8,4 % en 2024. Sept adolescents français sur dix ont néanmoins déjà essayé l'alcool en 2024, un niveau jugé élevé quoique désormais dans le tiers inférieur du classement européen ; les épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante concernent 22 % des jeunes Français, contre une moyenne européenne de 30 %. Les chiffres OFDT 2025, portant sur les 17 ans, confirment la tendance et signalent en contrepoint une forte progression de l'expérimentation de la cigarette électronique.

Chiffres clés : Tabagisme quotidien à 16 ans : 16 % (2015) → 3,1 % (2024), divisé par 5 · Expérimentation du cannabis à 16 ans : 31 % (2015) → 8,4 % (2024) · Alcool déjà expérimenté à 16 ans en 2024 : 70 % · Vapotage déjà expérimenté à 17 ans (2024-2025) : 56,9 %



Tabagisme quotidien et expérimentation du cannabis à 16 ans, 2015 et 2024. Source : enquête ESPAD 2024 ; OFDT, Drogues et addictions, chiffres clés 2025.

À préparer — Si les chiffres officiels montrent une jeunesse française nettement moins consommatrice d'alcool, de tabac et de cannabis qu'il y a dix ans, comment expliquer que le stéréotype inverse — une jeunesse « addictive » — reste si présent dans le débat public ?

51 L'« adophobie » : trois représentations historiques de la jeunesse comme problème

Patrice Huerre, « À quoi sert l'adolescence... et à qui ? », in Denis Jeffrey et Jocelyn Lachance (dir.), *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Presses de l'Université Laval, 2012.

Le pédopsychiatre Patrice Huerre développe une critique historique du discours contemporain sur la prétendue nouveauté de la crise adolescente. Il montre que la peur de la jeunesse — qu'il nomme l'« adophobie » — constitue une constante historique réactivée à chaque génération selon la conjoncture des adultes : la jeunesse serait valorisée en temps de guerre et de révolution, et régulièrement décriée en période de paix. Trois grandes représentations successives se sont sédimentées au XXe siècle : « jeunesse = danger », née à la Belle Époque après un fait divers parisien de 1900 qui a nourri l'émergence de la criminologie et de disciplines encadrantes comme le scoutisme — un débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort échoue d'ailleurs en invoquant le danger que représenterait la jeunesse ; « jeunesse = maladie », au milieu du XXe siècle, l'adolescence étant perçue comme un état pathologique en germe, avant que le psychanalyste Winnicott ne renverse l'argument en affirmant qu'une adolescence sans crise serait au contraire le signe d'un problème ; « jeunesse = étrangeté », les jeunes étant traités en quasi-extraterrestres qu'il faudrait étudier comme une tribu à part. Huerre relève un exemple médiéval éclairant : au XIIIe siècle, une pénurie alimentaire pousse la société à repousser l'âge du mariage à 27 ans, avant que l'arrivée de la peste ne fasse revenir cet âge à 15 ans par besoin urgent de relève démographique — preuve, selon lui, que la représentation de la jeunesse dépend directement des intérêts matériels des adultes en place.

Chiffres clés : Débat parlementaire de 1908 refusant l'abolition de la peine de mort au nom du danger que représenterait la jeunesse · Âge du mariage médiéval : repoussé à 27 ans (pénurie alimentaire), ramené à 15 ans (après la peste) · Trois représentations successives : danger (1900) → maladie (mi-XXe) → étrangeté (fin XXe)

À préparer — En quoi les discours contemporains sur les jeunes « accros aux écrans » ou en « détresse psychologique généralisée » reproduisent-ils la structure des représentations historiques identifiées par Huerre, plutôt que de décrire un phénomène réellement inédit ?

52 L'alcool comme rite de passage : boire pour devenir adulte, ou pour rester entre pairs

David Harvengt, « Je bois, tu bois, nous buvons : le rôle du boire dans la socialisation des jeunes », in Denis Jeffrey et Jocelyn Lachance (dir.), *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Presses de l'Université Laval, 2012.

S'appuyant sur les trois séquences du rite de passage définies par l'anthropologue Arnold Van Gennep — séparation, marge, agrégation —, l'auteur montre comment l'ivresse joue, depuis longtemps, un rôle documenté par l'anthropologie dans le passage à l'âge adulte. L'exemple historique de la Vendée du XIXe siècle associe trois éléments — un lieu, la cave ; un objet, la bouteille ; un état, l'ivresse — comme jalons du passage du garçon vers le monde des hommes ; à Quimper également, la première cuite marquait explicitement l'intégration au monde adulte. Mais l'auteur relève une bascule contemporaine majeure, théorisée par le sociologue David Le Breton : la référence fondatrice serait désormais celle des pairs plutôt que celle des pères — les rites d'alcoolisation adolescents et étudiants contemporains ne viseraient plus le passage vers l'âge adulte mais l'intronisation dans un groupe de pairs, à l'image des bizutages de grandes écoles ou des initiations universitaires. Le texte documente des pratiques concrètes : dans certaines grandes écoles françaises, la maîtrise du « savoir-boire » marque la supériorité statutaire des anciens sur les nouveaux, notamment lors de concours de « calage » organisés dans certaines universités belges où sont élus un « roi » et une « reine » des nouveaux. Au Québec, où l'initiation reste facultative, le rôle de l'alcool serait moins un marqueur de distinction hiérarchique qu'un outil de désinhibition et de création rapide de liens sociaux.

Chiffres clés : Trois séquences du rite de passage selon Van Gennep : séparation, marge, agrégation · Bascule contemporaine identifiée par David Le Breton (2009) : agrégation aux pairs plutôt qu'à l'âge adulte

À préparer — Si le « binge drinking » et les rites d'initiation alcoolisés persistent malgré la baisse générale de la consommation d'alcool chez les jeunes (cf. fiche 18), cela signifie-t-il que l'alcool a changé de fonction sociale — moins un usage récréatif quotidien, plus un marqueur rituel ponctuel d'appartenance à un groupe ?

53 Les habitudes de consommation des adolescents : McDonald's, Apple, Monoprix en tête

LADN, « Quelles sont les habitudes de consommation des ados ? », d'après les données de la carte prépayée Pixpay portant sur 100 000 utilisateurs.

À partir de l'analyse des transactions de 100 000 utilisateurs de la carte de paiement prépayée pour mineurs Pixpay, l'article dresse un portrait chiffré de la consommation adolescente française. L'alimentation domine le budget mensuel des 12-18 ans, avec 42 % des dépenses, dont 29 % en supermarchés et boulangeries et 10 % en restauration rapide pour les 12-14 ans spécifiquement. Viennent ensuite la mode, environ un achat sur dix, puis le gaming, à hauteur de 6 %. Trois enseignes concentrent à elles seules 10 % des transactions : McDonald's, Apple et Monoprix arrivent en tête des marques préférées, tous sexes confondus. Chez les filles, la seconde main via Vinted rivalise en popularité avec l'ultra-fast-fashion Shein, seconde marque préférée des filles — un paradoxe révélateur de la coexistence, au sein d'une même génération, d'une consommation éthique affichée et d'une consommation low-cost assumée. Chez les garçons, les achats numériques et le gaming dominent, avant de s'essouffler après 16 ans. Le paiement se digitalise fortement : 23 % des achats des adolescents se font désormais en ligne, et le paiement par smartphone concerne une transaction sur dix.

Chiffres clés : Budget alimentaire des adolescents : 42 % du budget mensuel · Top 3 des marques préférées : McDonald's, Apple, Monoprix · Part des achats en ligne : 23 %

À préparer — La coexistence, chez les jeunes filles, de Vinted (seconde main) et de Shein (ultra fast-fashion) comme deux marques favorites à égalité révèle-t-elle une contradiction générationnelle entre discours écologique affiché et pratiques réelles de consommation ?

54 Géolocalisation parentale : la surveillance GPS normalisée chez les adolescents

Sources croisées : LADN, « Comment la géolocalisation des enfants est devenue un devoir parental », entretien avec Yann Bruna ; LADN, « Surveillance par GPS : qu'en pensent les ados fliqués par leurs parents ».

Ces deux articles documentent la banalisation, en une décennie, de la géolocalisation des enfants et adolescents par leurs parents, via smartphone, AirTag ou montres connectées. Le sociologue Yann Bruna (Université Paris-Nanterre) explique un basculement : les usages détournés des options de géolocalisation des smartphones, apparus vers 2013, ont laissé place à la commercialisation d'objets de contrôle parental incluant d'emblée la surveillance géographique — un modèle de montre connectée vendu sur deux serait aujourd'hui conçu spécifiquement pour les enfants. Les parents interrogés présentent systématiquement cette surveillance comme relevant de la responsabilité parentale plutôt que d'un contrôle intrusif, un changement générationnel de la parentalité elle-même, perçue comme plus « impliquée » que celle de leurs propres parents. Le second article recueille la parole des adolescents géolocalisés eux-mêmes : la plupart trouvent la pratique normale et rassurante lorsqu'elle est partagée par toute la famille, y compris entre adultes. Mais des cas plus problématiques émergent : une jeune femme de 18 ans a vécu la géolocalisation imposée jusqu'en classe de troisième comme une contrainte mal vécue ; un jeune homme trans de 17 ans rapporte une escalade de surveillance sous chantage financier, sa mère menaçant de ne pas financer ses études s'il désactive l'application. Bruna souligne enfin que la sortie de l'adolescence ne met pas fin à la surveillance : elle se déplace des parents vers les pairs et partenaires, notamment via les fonctionnalités de localisation intégrées aux réseaux sociaux.

Chiffres clés : Un modèle de montre connectée sur deux vendu aujourd'hui est conçu pour les enfants · Démocratisation des usages détournés de géolocalisation smartphone : à partir de 2013 · 32 % des jeunes adultes étudiants américains se déclarent géolocalisés en continu (source citée : The Atlantic)

À préparer — La géolocalisation des adolescents, présentée par les parents comme un outil de sécurité, ne déplace-t-elle pas simplement le conflit générationnel classique entre autonomie et contrôle vers un terrain technologique plus difficile à contester frontalement par les jeunes ?

55 L'illettrisme numérique : le mythe du « digital native » démonté

Rachid Zerrouki, « Des jeunes au bord de l'illettrisme numérique », tribune, *Libération*, 21 novembre 2018.

Professeur en section adaptée (Segpa) à Marseille, Rachid Zerrouki conteste frontalement l'idée que les adolescents seraient naturellement compétents avec le numérique du seul fait d'y être nés — l'expression « digital natives », due au concepteur de jeux vidéo Marc Prensky. Il observe que ses élèves, pourtant équipés en tablettes et smartphones et à l'aise sur les réseaux sociaux ou le jeu vidéo pour un usage récréatif, se retrouvent déconcertés par des consignes aussi simples qu'ouvrir un navigateur dès qu'il s'agit d'un usage éducatif ou administratif. Il s'appuie sur les travaux du sociologue Fabien Granjon sur les « fractures numériques de second degré » : la fracture numérique historique, liée à l'accès aux équipements, est en grande partie résorbée, mais elle est remplacée par une fracture d'usage directement corrélée à la classe sociale — le chercheur Éric George montre par exemple qu'une majorité des utilisateurs d'Internet en milieu ouvrier poursuivent un objectif de divertissement, contre une minorité chez les cadres supérieurs. Une étude complémentaire identifie des « abandonnistes », des personnes renonçant à une démarche administrative en ligne par manque de maîtrise, y compris chez les jeunes considérés comme « digital natives ». Zerrouki conclut que la catégorie générationnelle masque une inégalité bien plus structurante : l'appartenance sociale.

Chiffres clés : Équipement en ordinateur des 12-17 ans : 98 % · Objectif de divertissement en ligne : 72 % en milieu ouvrier contre 36 % chez les cadres supérieurs · « Abandonnistes » numériques chez les « digital natives » eux-mêmes : 21 %

À préparer — Le mythe du « digital native » — une génération entière naturellement compétente en numérique — sert-il, en creux, à masquer des politiques publiques insuffisantes en matière d'éducation aux usages numériques, notamment pour les jeunes de milieux populaires ?

56 Obligation de formation jusqu'à 18 ans : une réponse institutionnelle à la pauvreté des jeunes

Ministère des Solidarités et de la Santé, « Obligation de formation jusqu'à 18 ans », solidarites-sante.gouv.fr.

Ce document officiel présente la réforme instaurant, à partir de la rentrée 2020, une obligation de formation pour tout jeune de 16 à 18 ans, en complément de l'instruction obligatoire déjà fixée à 16 ans, qu'il s'agisse d'un parcours scolaire, d'un apprentissage, d'un emploi, d'un service civique ou d'un dispositif d'insertion. La justification chiffrée de cette réforme éclaire l'ampleur du problème visé : la France compte chaque année près de 80 000 jeunes sortant du système scolaire sans aucune qualification, et 60 000 jeunes mineurs qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études. Ce sont les missions locales qui sont chargées d'identifier et d'accompagner ces jeunes, avec un financement dédié à partir de 2020 : 100 millions d'euros sont mobilisés via le Plan d'investissement dans les compétences pour repérer et renouer le dialogue avec les jeunes les plus éloignés des institutions. Ce dispositif s'inscrit explicitement dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la sortie précoce du système scolaire étant identifiée comme un facteur de risque majeur de pauvreté durable — en écho direct aux chiffres du CEVIPOF (fiche 7) montrant que la pauvreté touche trois à quatre fois plus les 18-29 ans que les 65 ans et plus.

Chiffres clés : Jeunes sortant du système scolaire sans qualification chaque année : environ 80 000 · Jeunes mineurs ni en emploi, ni en formation, ni en études : environ 60 000 · Financement dédié au repérage des jeunes décrocheurs : 100 M€

À préparer — L'obligation de formation jusqu'à 18 ans répond-elle efficacement au problème identifié, ou déplace-t-elle simplement le point de rupture — chômage, précarité — de la tranche 16-18 ans vers la tranche 18-25 ans ?

57 « Cette génération de jeunes ressent la finitude du monde » : la mobilisation climatique comme colère sociale

Marine Miller, entretien avec Cécile Van de Velde, « Cette génération de jeunes ressent la finitude du monde », *Le Monde*, mars 2019.

La sociologue Cécile Van de Velde, spécialiste de la colère sociale et de la désobéissance civile chez les jeunes, analyse la vague de mobilisations climatiques débutée fin 2018, portée par les grèves scolaires hebdomadaires inspirées de la militante Greta Thunberg. Elle relève d'abord l'extrême jeunesse des manifestants, certains venant accompagnés de leurs parents, et resitue cette mobilisation dans une évolution du rapport au temps : les jeunes nés au tournant des années 2000 auraient connu la jonction des crises économiques et environnementales, ce qui les rendrait particulièrement sensibles à l'idée d'un monde fini — contrastant avec la colère plus classiquement sociale et économique des jeunes diplômés de 2012. Elle mobilise la notion de transmission « ascendante » des générations, théorisée par l'anthropologue Margaret Mead dès 1968 : au lieu du schéma classique où les parents transmettent aux enfants, ce sont ici les enfants qui tentent de transmettre une urgence à leurs aînés. Elle relie ce mouvement au thème de l'« injustice générationnelle », proche par sa structure du refus de l'héritage de la dette publique (cf. fiches 12-15), tout en le distinguant du mouvement des Gilets jaunes, qui relève davantage d'une critique de la survie individuelle et de la justice sociale immédiate. Elle introduit enfin la figure du « loyal critique » : le jeune diplômé qui accepte de travailler dans le système économique dominant tout en portant une critique radicale de l'intérieur, par nécessité de sécurité économique.

Chiffres clés : Mobilisation climatique débutée fin 2018, amplifiée par les grèves scolaires du vendredi · Référence théorique : Margaret Mead, *Le Fossé des générations* (1968) — transmission « ascendante » plutôt que descendante

À préparer — En quoi la mobilisation climatique des jeunes se distingue-t-elle, selon Van de Velde, d'un conflit générationnel classique — jeunes contre vieux — pour devenir une critique du système lui-même, au-delà des âges ?

58 Trois « jeunesses » climatiques, pas une : la mobilisation écologique fracturée par la classe sociale

Gauthier Delozière (collectif *Quantité critique*, Sciences Po), « Ces trois "jeunesses" qui se mobilisent pour le climat », *The Conversation*, mars 2019. [Lien vers la source](#)

S'appuyant sur des enquêtes de terrain menées lors des marches pour le climat d'octobre 2018 à janvier 2019 à Paris, l'auteur récuse l'image médiatique d'une jeunesse homogène mobilisée pour le climat, en rappelant la formule de Pierre Bourdieu selon laquelle « la jeunesse n'est qu'un mot ». Il distingue trois pôles de mobilisation aux profils sociologiques distincts. D'abord les « jeunes des marches », dont l'enquête montre qu'ils ressemblent socialement aux manifestants plus âgés — positionnement à gauche, soutien à la désobéissance civile, 72 % ayant au moins un parent cadre ou profession intellectuelle supérieure — les moins de 25 ans représentant 31 % des manifestants du 13 octobre 2018, contre seulement 9 % de plus de 65 ans. Ensuite les « jeunes du manifeste », issus des grandes écoles et signataires du Manifeste étudiant pour un réveil écologique lancé en octobre 2018, qui privilégient le dialogue avec les entreprises et l'État en misant sur leur employabilité privilégiée pour choisir leur employeur. Enfin les « jeunes des grèves scolaires », plus radicaux, qui articulent justice climatique et justice sociale en convergence explicite avec les Gilets jaunes et refusent tout dialogue avec le capitalisme. L'article souligne enfin une absence structurante : celle des jeunes de classes populaires, dont le mode de vie est pourtant objectivement plus écologique mais dont l'engagement militant reste minoritaire dans ces mobilisations.

Chiffres clés : Part des moins de 25 ans dans les marches climat du 13 octobre 2018 : 31 %, contre 9 % de plus de 65 ans · 72 % des jeunes manifestants ont au moins un parent cadre ou profession intellectuelle supérieure · Manifeste étudiant pour un réveil écologique (octobre 2018) : environ 30 000 signataires

À préparer — Si la mobilisation climatique reflète d'abord une origine sociale favorisée plutôt qu'une génération entière, la notion de « fracture générationnelle » sur l'écologie ne masque-t-elle pas en réalité une fracture de classe au sein même de la jeunesse ?

59 L'éco-anxiété des jeunes : une étude de référence de l'ADEME (2025)

ADEME, *Éco-anxiété en France (étude 2025)* — État des lieux, avril 2025. [Lien vers la source](#)

Publiée par l'ADEME en avril 2025, cette étude dresse un état des lieux national de l'éco-anxiété, terme désignant la détresse psychologique liée à la perception des bouleversements climatiques et écologiques en cours ou à venir. Les chiffres précis de répartition par âge de cette étude n'ont pu être vérifiés en première main dans le cadre de cette recherche et devront être récupérés directement auprès de la version intégrale du rapport avant intégration définitive au cours. L'étude s'inscrit néanmoins dans un corpus déjà documenté ailleurs dans ce dossier : la fiche 4 (« Les Imbaisables ») cite une enquête IFOP de 2022 selon laquelle 80 % des 18-30 ans estiment que le changement climatique bouleversera leur vie et 75 % déclarent avoir peur de l'avenir ; la fiche 25 (Cécile Van de Velde) documente la mobilisation climatique comme expression d'une colère sociale spécifiquement jeune. La publication d'une étude nationale par une agence publique comme l'ADEME confirme la structuration d'un discours institutionnel désormais consacré autour d'une détresse climatique perçue comme plus intense chez les jeunes générations, faisant écho au registre de la « génération sacrifiée » évoqué également par la note du CEVIPOF (fiche 7).

Chiffres clés : 80 % des 18-30 ans estiment que le changement climatique bouleversera leur vie (IFOP, 2022) · 75 % des 18-30 ans déclarent avoir peur de l'avenir (IFOP, 2022) · Plus d'un jeune sur deux associe le changement climatique à une détresse psychologique profonde (IFOP, 2022)

À préparer — L'éco-anxiété, largement documentée comme un phénomène propre aux jeunes générations, peut-elle être analysée comme un marqueur générationnel au sens de Mannheim (fiche 2) — une expérience historique commune génératrice d'une conscience collective spécifique ?

6. Les enfants comme cibles (marketing, écrans, surveillance)

60 Le marketing auprès des enfants : « pouvoir d'embêter » et fidélisation précoce à la marque

Dossier « Enfants et marketing » (contexte canadien), origine probable Office de la protection du consommateur du Québec ou dossier pédagogique équivalent.

Ce dossier documente les techniques marketing visant spécifiquement les enfants et adolescents au Canada, largement transposables au contexte français. Il détaille le « pouvoir d'embêter » (*pester power*) : la capacité d'un enfant à harceler ses parents jusqu'à l'achat, distinguée en deux formes selon un ouvrage de référence de 2001 — le harcèlement de « persévérance », par demande répétée, et le harcèlement, plus efficace, « d'importance », qui joue sur la culpabilisation du parent occupé. Le document retrace, en s'appuyant sur les travaux de Naomi Klein, la naissance du marketing de marque dans les années 1980 au détriment du produit lui-même, avec un objectif de fidélisation dès la petite enfance : selon une organisation américaine spécialisée, des bébés de six mois formeraient déjà des images mentales de logos, la fidélité à une marque pouvant s'installer dès l'âge de deux ans. Il documente aussi la « commercialisation dans l'éducation », via le sponsoring de matériel scolaire ou des ententes exclusives avec des marques de restauration rapide dans les écoles, et cite un rapport de la Federal Trade Commission américaine de l'année 2000 montrant que la grande majorité des films classés « réservés aux adultes » étudiés ciblaient en réalité activement les moins de 17 ans dans leurs plans marketing, tout comme une majorité des entreprises de jeux vidéo étudiées.

Chiffres clés : 80 % des films « réservés aux adultes » étudiés par la FTC ciblaient les moins de 17 ans dans leur marketing (2000) · 70 % des entreprises de jeux vidéo faisaient la promotion de jeux « adultes » auprès des enfants · Fidélité à une marque installée dès l'âge de deux ans

À préparer — Le « pouvoir d'embêter » érige l'enfant en prescripteur d'achat familial dès le plus jeune âge : ce mécanisme économique participe-t-il à construire, très tôt, une identité de consommateur qui structurera ensuite les pratiques de la génération adulte qu'il deviendra ?

61 La publicité et le développement psychologique de l'enfant : 100 000 spots vus avant 12 ans

Sources croisées : Vincent Joly (psychologue, Université Paris Descartes), psy-enfant.fr ; RTL, débat Serge Tisseron / Frank Tapiro ; CLEMI, « Les enfants, cibles privilégiées des publicitaires ».

Ces trois sources documentent l'ampleur et les effets psychologiques de l'exposition publicitaire des enfants français. Selon une étude Ipsos pour Gulli de 2015, les 4-14 ans passaient déjà trois heures par jour devant un écran, soit une demi-heure de plus que quatre ans auparavant ; 11 % de ce temps serait consacré à la publicité selon le psychiatre Serge Tisseron, ce qui conduit un enfant à avoir vu près de 100 000 spots publicitaires, soit environ 1 200 heures cumulées, avant l'âge de 12 ans — un chiffre qui ne comprend pas la publicité hors télévision, dans la rue, les jeux ou le packaging. Le marché publicitaire français pesait 13,2 milliards d'euros de recettes nettes en 2017, avec plus de 27 000 annonceurs actifs en 2018. Sur le plan psychologique, plusieurs effets sont identifiés par Vincent Joly : atteinte à l'estime de soi par comparaison à des familles publicitaires idéalisées, frustration — les enfants très exposés à la publicité s'engagent dans un conflit avec leurs parents dans 21 % des cas lors d'un refus d'achat, contre 9 % pour les enfants moins exposés —, altération de la représentation du monde et inversion des rôles familiaux dans les spots. Le débat radiophonique entre Tisseron et le publicitaire Frank Tapiro illustre la controverse : Tisseron défend une interdiction, déjà votée pour le service public audiovisuel (loi promulguée en décembre 2016, entrée en vigueur en janvier 2018), tandis que Tapiro plaide pour une évolution des formats plutôt qu'une interdiction. Le Danemark interdit depuis 1997 la présence d'enfants de moins de 14 ans dans les publicités télévisées, et le Canada interdit depuis 1989 toute publicité commerciale ciblant les moins de 13 ans.

Chiffres clés : Environ 100 000 spots publicitaires vus avant 12 ans en France (environ 1 200 heures cumulées) · Marché publicitaire français (2017) : 13,2 Md€ de recettes nettes, plus de 27 000 annonceurs actifs (2018) · Conflit familial après refus d'achat : 21 % chez les enfants très exposés à la pub, contre 9 % chez les moins exposés · Interdiction totale de la publicité aux moins de 13 ans au Canada depuis 1989 ; encadrement partiel en France depuis 2018 (service public uniquement)

À préparer — La France encadre la publicité destinée aux enfants beaucoup moins strictement que le Canada ou le Danemark : ce choix relève-t-il d'un arbitrage assumé entre protection de l'enfance et poids économique du secteur publicitaire ?

62 Enfants influenceurs : entre travail illégal et exposition à la pédocriminalité

LADN, « Pédophilie : la dérive des enfants influenceurs sur TikTok et Instagram », s'appuyant sur une enquête du New York Times.

L'article documente un phénomène en expansion rapide : des enfants, parfois âgés de sept ans à peine, produisent des contenus d'influence — tutoriels maquillage, présentations de produits, danse — sous la supervision de leurs parents, certains comptes rassemblant plusieurs millions d'abonnés. L'enquête du New York Times, ayant passé en revue 2,1 millions de publications Instagram, a découvert plus de 5 000 comptes tenus par des mères mettant en scène des enfants de moins de 13 ans, souvent en tenues moulantes ou en maillot de bain, suscitant des commentaires ouvertement pédophiles ; certaines marques rémunèrent ces publications jusqu'à 3 000 dollars la photo, avec une trentaine d'entreprises revenant régulièrement, notamment dans le vêtement et la danse pour enfants. L'enquête met en cause l'inaction de la plateforme Meta face à ce phénomène malgré une pression accrue du Congrès américain : elle limiterait la capacité des parents à bloquer certains comptes suiveurs, et enverrait des messages automatiques jugeant conformes aux règles des messages privés à caractère explicitement sexuel signalés par des parents. L'article relie ce phénomène à un vide juridique documenté par ailleurs (cf. fiche 31) : le cadre légal français interdisant le travail des enfants de moins de trois mois n'a, dans les faits, jamais donné lieu à une sanction depuis son adoption en 2020.

Chiffres clés : Plus de 5 000 comptes Instagram identifiés par le New York Times mettant en scène des enfants de moins de 13 ans (sur 2,1 millions de publications analysées) · Rémunération de certaines publications : jusqu'à 3 000 dollars la photo · Audience d'un compte d'enfant influenceur cité (fillette de 7 ans) : 4,8 millions d'abonnés sur TikTok

À préparer — Le droit du travail français interdit le travail des enfants de moins de trois mois dans le mannequinat classique, mais ce cadre n'a jamais donné lieu à sanction dans le contexte des réseaux sociaux : cette inapplication révèle-t-elle un problème de loi, de moyens de contrôle, ou une difficulté plus profonde à qualifier juridiquement l'activité d'un enfant-influenceur ?

63 Le droit à l'image des enfants influenceurs : la loi Studer et ses limites

LADN, « Influence : est-ce légal de partager des photos de nouveau-nés ? », entretiens avec Bruno Studer (député) et des professionnels du secteur.

L'article décrypte le cadre juridique français encadrant les enfants-influenceurs, en pleine évolution au moment de sa publication. Une étude de l'Observatoire à la parentalité et l'éducation numérique, publiée en février 2023, établit que 1,1 % des parents français d'enfants de moins de 16 ans sont eux-mêmes influenceurs, et que 21 % des enfants de ces parents sont exposés en ligne dès leur naissance — une exposition d'autant plus précoce que les parents sont jeunes. Une loi de 2020 encadre le statut des « enfants influenceurs » sur le modèle des enfants du spectacle, avec agrément préfectoral, contrat et salaire consigné, dès lors qu'une relation de travail avérée existe avec une marque — mais elle n'a, selon le député Bruno Studer lui-même, à l'origine de ce texte, encore donné lieu à aucune sanction pour non-respect. Une seconde loi, portée par ce même parlementaire, entend faire entrer la notion de « vie privée » de l'enfant dans le Code civil pour encadrer le partage de photos d'enfants par leurs parents, y compris hors relation de travail avérée. Le flou juridique majeur documenté concerne précisément les nourrissons de moins de trois mois : la loi de 2020 les exclut explicitement du travail rémunéré, mais n'aborde pas le cas fréquent des dons de produits sans rémunération monétaire, une zone grise que le décret d'application attendu doit encore préciser.

Chiffres clés : 1,1 % des parents français d'enfants de moins de 16 ans sont influenceurs (février 2023) · 21 % des enfants de parents influenceurs sont exposés en ligne dès la naissance · Seul 1 % des comptes « famille » touchent des sommes à six chiffres pour une publication

À préparer — Le droit français protège les enfants du spectacle depuis des décennies mais peine à qualifier juridiquement l'activité d'un enfant apparaissant régulièrement sur les réseaux sociaux de ses parents : cette difficulté révèle-t-elle un décalage plus large entre le droit du travail et l'économie de l'attention numérique ?

7. Vieillesse : travail, représentations, économie

64 « La retraite, nouveau départ » : le mythe de la retraite-loisir face à la réalité contemporaine

Article non signé, *Psychologies magazine*.

À travers plusieurs portraits — un cadre dirigeant bouleversé à l'idée de partir, un ancien salarié hyperactif incapable de « décrocher », un conducteur devenu prématurément un « petit vieux » faute de projection —, l'article documente le décalage entre l'image héritée de la retraite, fabriquée dans les années 1950 à partir du grand-père épuisé par un travail industriel et d'une espérance de vie alors limitée à environ 70 ans, et la réalité contemporaine d'un retraité en bonne santé disposant potentiellement de deux à trois décennies de vie active devant lui, sans modèle culturel disponible pour les habiter — d'où l'invention du terme flou de « senior ». L'article documente le concept de « retraite active » comme deuxième vie professionnelle, à travers des portraits de retraités s'étant réinventés : reprise d'études, création d'entreprise concurrente de son ancien employeur, bénévolat au sein d'associations faisant travailler ensemble jeunes étudiants et cadres retraités. Il propose une méthode en cinq points pour réussir sa reconversion de retraité : anticiper dès 56-57 ans, faire un bilan de compétences, prévoir une période d'adaptation de six mois à un an, verbaliser ses affects, et changer son image du retraité perçu comme une « force économique croissante ». Une anecdote finale documente, chiffres à l'appui, la surmortalité retardée observée chez des musiciens professionnels ayant poursuivi leur activité jusqu'à un âge très avancé.

Chiffres clés : Espérance de vie de référence de la génération des grands-parents dans les années 1950 : environ 70 ans · Reconversion recommandée dès 56-57 ans, avec 6 mois à 1 an d'adaptation · Musiciens ayant poursuivi leur activité jusqu'à un âge avancé : environ 4 ans d'espérance de vie supplémentaire observée

À préparer — L'allongement de l'espérance de vie en bonne santé a-t-il créé un nouvel âge de la vie, la « retraite active », sans modèle social stabilisé, générant une forme d'anomie propre aux jeunes retraités — symétrique, d'une certaine façon, à l'anomie souvent attribuée aux adolescents ?

65 Les seniors, « mal-aimés » de la publicité malgré leur poids économique

The Conversation, « Les consommateurs seniors, ces mal-aimés de la publicité », étude qualitative auprès de 40 personnes. [Lien vers la source](#)

Les personnes de plus de 60 ans représentaient 26,2 % de la population française en 2019, avec un pouvoir d'achat souvent supérieur à celui des générations précédentes, en raison d'un désendettement plus avancé et d'une charge familiale allégée, ce qui en fait les premiers clients des compagnies aériennes, des hôtels haut de gamme et des croisières. Malgré ce poids économique, une étude qualitative menée auprès de 40 personnes révèle un double grief. D'abord une sous-représentation persistante dans les publicités, entretenue par la crainte des marques de « vieillir » leur image — l'exemple cité d'un tour-opérateur dont la clientèle est composée à plus de 70 % de seniors mais qui redoute d'afficher des mannequins âgés est particulièrement parlant. Ensuite une représentation jugée stéréotypée quand les seniors apparaissent effectivement à l'écran : cantonnement au rôle de grands-parents, association systématique à la dépendance, manque de réalisme des mannequins, jugés soit trop « rajeunis » soit au contraire caricaturalement fragiles. Le slogan d'une radio grand public invitant à « ne pas vieillir trop vite » est cité comme un exemple assumé d'âgisme publicitaire. Les recommandations formulées à l'issue de l'étude — davantage de mannequins âgés, diversification des rôles au-delà du grand-parent, valorisation de l'expérience — sont illustrées par des marques jugées exemplaires, à l'image d'Evian pour une représentation valorisante et d'OuiGo pour un humour respectueux.

Chiffres clés : Part des plus de 60 ans dans la population française en 2019 : 26,2 % · Étude qualitative citée : 40 personnes interviewées · Clientèle senior d'un tour-opérateur cité : plus de 70 %, malgré une communication ciblant les plus jeunes

À préparer — Le paradoxe d'une population senior à la fois nombreuse, solvable et sous-représentée dans la publicité révèle-t-il que l'âgisme peut fonctionner indépendamment de la rationalité économique pure ?

66 La publicité peut-elle répondre aux besoins spirituels des seniors ?

The Conversation, « Et si la publicité pouvait répondre aux besoins spirituels des seniors ? », même étude qualitative (40 répondants, 50-83 ans).

Prolongeant l'étude présentée en fiche 33, cet article aborde la dimension psychologique et existentielle du vieillissement à travers le prisme publicitaire. Les auteurs relient le vieillissement à un développement spirituel spécifique — recherche de sens, acceptation des pertes, anxiété croissante face à la mortalité — et montrent, entretiens à l'appui, que la représentation publicitaire des seniors peut jouer un rôle dans ce travail psychique. Un répondant confie que voir une personne âgée peut être vécu comme une confrontation anticipée à la mort, illustrant un âgisme intériorisé jusque chez les seniors eux-mêmes, certains déclarant ne pas aimer l'idée de vieillir et préférer ne pas se le voir rappeler. À l'inverse, d'autres répondants soulignent le pouvoir réparateur d'une représentation positive : le sentiment de ne plus être mis à l'écart, la validation apportée par la présence de pairs dans les publicités, et la valorisation de l'expérience et de la sagesse accumulées comme contrepoids symbolique à la perte de rôle social. Les publicités multigénérationnelles sont particulièrement appréciées pour répondre au besoin de continuité et de transmission, associées par les répondants à la sérénité familiale et au cycle de vie. L'article recommande aux publicitaires de « positiver » systématiquement le vieillissement plutôt que de l'occulter ou de le caricaturer.

Chiffres clés : Échantillon de l'étude : 40 répondants âgés de 50 à 83 ans · Quatre besoins spirituels identifiés : dignité personnelle, sens global de la vie, continuité et transmission, réduction de l'anxiété liée à la mort

À préparer — Le fait que des seniors eux-mêmes intériorisent l'âgisme ne montre-t-il pas que la fracture générationnelle sur les représentations de l'âge traverse aussi les individus, et pas seulement les groupes d'âge entre eux ?

67 « C'était mieux avant » : le mythe du senior nostalgique déconstruit par les chiffres

Serge Guérin (probable), « "C'était mieux avant", symbole d'une société qui prend de l'âge ? », Telos. [Lien vers la source](#)

Cet article retrace la généalogie du terme « âgisme », inventé en 1969 par le gérontologue américain Robert N. Butler pour désigner les stéréotypes négatifs liés à l'âge, et établit un pont explicite avec la formule « OK Boomer », utilisée par de jeunes militants écologistes pour disqualifier la parole des générations plus âgées sur le climat (cf. fiche 6) — l'auteur y voit une continuité des représentations plutôt qu'une véritable rupture. Mais l'article renverse ensuite, données de l'enquête CEVIPOF *Fractures françaises* à l'appui, le présupposé selon lequel les seniors seraient structurellement plus nostalgiques et pessimistes que les jeunes : 69 % des Français pensent que « c'était mieux avant », mais seulement 66 % des plus de 60 ans partagent cet avis, contre 74 % des moins de 35 ans ; de même, 74 % des moins de 35 ans déclarent s'inspirer des « valeurs du passé », contre 71 % des plus de 60 ans. Sur l'optimisme global, 61 % des plus de 60 ans et 63 % des retraités pensent que la société évolue vers toujours plus de progrès, contre seulement 43 % des moins de 35 ans — les véritables « incorrigibles optimistes » seraient donc les seniors, et non les jeunes. L'article montre enfin que le déterminant réellement structurant du pessimisme et de la défiance sociale en France n'est pas l'âge mais la classe sociale : 82 % des ouvriers et employés partagent une défiance extrême envers autrui, contre 66 % des cadres et 73 % des retraités. Le lien supposé entre vieillissement démographique du pays et déclinisme collectif demande donc, selon l'auteur, à être sérieusement nuancé.

Chiffres clés : « C'était mieux avant » : 66 % des plus de 60 ans, contre 74 % des moins de 35 ans (population totale : 69 %) · « La société évolue vers toujours plus de progrès » : 61-63 % chez les seniors et retraités, contre 43 % des moins de 35 ans · Défiance extrême envers autrui : 82 % des ouvriers/employés, contre 66 % des cadres et 73 % des retraités

À préparer — Si les données montrent que les seniors sont statistiquement plus optimistes que les jeunes sur l'avenir du progrès, comment expliquer la persistance du stéréotype inverse — le « vieux ronchon nostalgique » — dans le débat public et dans l'expression « OK Boomer » elle-même ?

68 La silver economy : un marché en expansion porté par le vieillissement démographique

Portail national de la Silver économie et du bien-vieillir ([silvereco.fr](#)) et recherches croisées ([BpiFrance](#)).

Le concept de « silver economy » désigne l'ensemble des activités économiques liées aux besoins des personnes âgées et à l'allongement de la vie : habitat adapté, santé connectée, loisirs, services à la personne, technologies d'assistance. Les documents originaux consultés dans le cadre de cette recherche présentaient ce secteur comme un véritable « levier de développement territorial », mais leur exploitation directe s'est heurtée à des difficultés techniques ; les données retenues ici proviennent donc de recoupements complémentaires. Ceux-ci confirment la vitalité actuelle du secteur en France en 2025-2026 : le marché du « grand âge », regroupant les établissements et services dédiés à la dépendance, est estimé à environ 30 milliards d'euros, un secteur sous tension entre pénurie de places en établissement et fragilité financière. Ce marché s'inscrit dans le contexte démographique documenté par les fiches 8 et 9 : l'arrivée des générations du baby-boom aux âges de la dépendance transforme mécaniquement la silver economy en secteur porteur d'emplois, notamment dans l'aide à domicile, la médicalisation légère et les technologies de téléassistance. Ces chiffres, de premier recoupement, mériteraient d'être consolidés à partir de sources de marché de première main avant intégration définitive au cours.

Chiffres clés : Marché du « grand âge » en France : environ 30 milliards d'euros (ordre de grandeur 2025-2026, à actualiser) · Secteur identifié comme sous tension : pénurie de places en établissement, fragilité financière

À préparer — La silver economy transforme le vieillissement démographique — souvent présenté comme un problème budgétaire, poids sur les retraites et la santé (cf. fiches 12-13) — en opportunité économique et en gisement d'emplois : ce changement de regard peut-il faire évoluer le débat public sur la « charge » que représenteraient les seniors ?

69 Le Japon face au même défi : repousser l'âge de la retraite des fonctionnaires

The Japan Times, « Diet starts debate on retirement age hike for government workers ».

Cet article international offre un utile point de comparaison avec le cas français. Le gouvernement japonais engage un débat parlementaire pour relever progressivement l'âge de la retraite des fonctionnaires nationaux, alors fixé à 60 ans, jusqu'à 65 ans à l'horizon de l'exercice budgétaire 2030, à raison d'un an de relèvement tous les deux ans à partir de l'exercice 2022, dans un contexte de vieillissement démographique et de baisse de la natalité comparable — quoique plus prononcé — à celui de la France. Le ministre japonais chargé de la réforme de la fonction publique justifie la mesure par la nécessité de permettre aux travailleurs les plus expérimentés de continuer à jouer un rôle actif face à la baisse de la population active. La réforme prévoit toutefois une contrepartie explicite, absente du débat français : le retrait des fonctionnaires de plus de 60 ans des postes de direction, pour laisser la place aux plus jeunes, et une réduction de leur salaire à 70 % du niveau antérieur au-delà de 61 ans, sur le modèle déjà en vigueur dans le secteur privé japonais. Le texte inclut également le relèvement de l'âge de la retraite des procureurs de 63 à 65 ans, dans un contexte politique tendu marqué par une controverse sur l'extension du mandat d'un haut magistrat de Tokyo.

Chiffres clés : Âge de la retraite des fonctionnaires japonais : relèvement progressif de 60 à 65 ans entre les exercices 2022 et 2030 · Salaire des fonctionnaires de plus de 61 ans réduit à 70 % du niveau antérieur

À préparer — Le modèle japonais — retraite repoussée mais salaire réduit et retrait des postes de direction après 60 ans — constitue-t-il un compromis intergénérationnel plus explicite que la réforme française, où le débat porte presque exclusivement sur l'âge de départ sans contrepartie symétrique sur les postes occupés par les seniors en emploi ?

Glossaire & bibliographie

NOTE MÉTHODOLOGIQUE — LIMITES DOCUMENTAIRES DE CE DOSSIER

Trois vagues plus anciennes de l'enquête Ipsos *Fractures françaises* (septembre 2021, 2020-3, septembre 2022/2023) n'ont pas pu être intégrées à ce dossier pour une raison technique liée à l'encodage de leur nom de fichier ; les vagues plus récentes (octobre 2025) et le bilan longitudinal 13 ans, mobilisés dans les fiches ci-dessus, couvrent la même période et les mêmes tendances. Les archives « Mission genre » (fichier volumineux, 556 Mo) n'ont pas pu être traitées pour des raisons de capacité technique ; le sous-thème genre est donc traité à partir de ressources de substitution identifiées en ligne, clairement signalées comme telles dans les fiches concernées (séquence 2, bloc 1, partie F).

Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée. À distinguer du solde migratoire (différence entre entrées et sorties du territoire) : la population totale dépend des deux.

Indice conjoncturel de fécondité (ICF)

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité par âge observés une année donnée restaient inchangés. Le seuil de renouvellement des générations est généralement estimé à environ 2,1 enfants par femme.

Métropolisation

Concentration croissante des activités à haute valeur ajoutée, des emplois qualifiés et de la population dans les grandes aires urbaines, au cœur du débat sur la « France périphérique ».

Assignation spatiale / résidentielle

Concept utilisé en sociologie pour désigner l'impossibilité, pour certains individus, de choisir librement leur mobilité résidentielle ou quotidienne, par contrainte économique ou d'accès aux services.

Classe d'âge / génération sociologique

Une classe d'âge regroupe des individus nés à la même période ; une génération (au sens de Karl Mannheim) suppose en plus une expérience historique commune structurant une conscience partagée — une distinction régulièrement discutée dans le bloc 2.

Taux d'effort

Part du revenu d'un ménage consacrée à une dépense contrainte (logement, transport) : un indicateur clé pour comparer le poids réel des dépenses entre générations et entre territoires.

Bibliographie complète de la séquence 1 (67 références)

- Article non signé (auteurs géographes), « La France qui se dépeuple, la France qui croît : état des lieux démographique », *The Conversation France*, 2025.
- Article non signé, « La France qui se dépeuple, la France qui croît : état des lieux démographique », *The Conversation France*, 2025.
- Elika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, « Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers », in *France, portrait social*, édition 2019, INSEE Références, 2019.
- INSEE, *France, portrait social*, édition 2019, INSEE Références.
- INSEE, *France, portrait social*, édition 2019 (éclairage et fiche « 5.3 État de santé de la population »), INSEE Références.
- Couverture de presse (Mediapart, relayée par Titrespresse.com) des propos d'Hervé Le Bras, démographe, directeur d'études à l'EHESS, chercheur émérite à l'INED, janvier 2024.
- CEVIPOF, *Fractures françaises. Une radiographie des opinions publiques depuis 2013*, enquête IPSOS-BVA (vague 13, 1er-9 octobre 2025, échantillon de 3 000 personnes représentatives de la population française de 18 ans et plus), octobre 2025.
- Encadré 1, in Elika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, INSEE, *France, portrait social*, édition 2019, INSEE Références.
- INSEE, « Niveau de vie et pauvreté en 2024 », *INSEE Première* n° 2117, 9 juillet 2026.
- Hervé Le Bras (démographe, EHESS, INED), « La France inégale : partage social de l'espace français », *The Conversation France*, rubrique Data, 2016-2017 (données 2013).
- Hervé Le Bras, « La France inégale : partage social de l'espace français », *The Conversation France*, rubrique Data, 2016-2017.

- Christophe Guilluy, <i>La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires</i>, Flammarion, 2014, 192 p. Discuté dans « Christophe Guilluy, 2014, La France périphérique », <i>Géographie, économie, société</i>, 2016/1.
- Synthèse du débat académique compilée par Géoconfluences (ENS de Lyon), « La France périphérique, débat autour d'un livre ».
- Éric Charmes (géographe, ENTPE/École urbaine de Sciences Po Lyon), « La revanche des villages », <i>La Vie des idées</i>, 24 octobre 2017 ; voir aussi <i>La ville émietée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine</i>, PUF, 2011.
- Cité dans INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 9. Références : Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », <i>Revue de l'OFCE</i>, 2015/7 ; Pierre Veltz, <i>Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel</i>, PUF, 2014.
- Christine Charton, Nathalie Couleaud, Fabrice Lenseigne, Gérard Moreau, in INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, figure 4.
- INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 14.
- Jacques Klem, « La métropolisation : impasse de l'aménagement du territoire ? », <i>Front Populaire</i>, 17 février 2023 (média engagé, ligne éditoriale souverainiste — à mobiliser en cours comme un point de vue de débat public plutôt qu'une source académique neutre).
- INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 11-12, figures 2 et 3.
- Article de géographes/chercheurs en mobilité, « Des mobilités quotidiennes à deux vitesses : ce que révèlent les durées de déplacement en France », <i>The Conversation France</i>, 2025.
- « Des mobilités quotidiennes à deux vitesses : ce que révèlent les durées de déplacement en France », <i>The Conversation France</i>, 2025.
- Conseil national de l'Ordre des médecins, <i>Atlas de la démographie médicale 2025</i>, avril 2025, synthétisé par gpm.fr, « Atlas de la démographie médicale 2025 : vers une surpopulation médicale en France ? », 2025.
- « 1 milliard d'euros d'économies contre des heures de route : le calcul qui menace les hôpitaux ruraux (et la population qui va avec) », <i>Breizh-info.com</i>, 11 août 2026 (média régional identitaire breton, ligne éditoriale marquée, à contextualiser en cours ; les chiffres cités, Cour des comptes et statistiques hospitalières, sont vérifiables indépendamment).
- INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 15-16, fiche 4.4.
- INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, Vue d'ensemble, p. 17, fiches 4.5 et 4.6.
- Sylvie Dumartin, Sandrine Firquet (INSEE), « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », <i>INSEE Première</i> n° 1857, mai 2021.
- INSEE, <i>La France et ses territoires</i>, édition 2021, fiche 4.1, figures 6-7 ; actualisé par « Niveau de vie et pauvreté par région » (données 2021) et <i>INSEE Première</i> n° 2117 (données 2024, voir fiche 10).
- INSEE, fiche « 2.3 Immigrés et descendants d'immigrés », in <i>France, portrait social</i>, édition 2019, INSEE Références.
- INSEE, « Flux migratoires », <i>INSEE Première</i> n° 2107, 4 juin 2026 ; commenté par France Info, « Entrées sur le territoire en baisse, solde migratoire historiquement haut... », 2026.
- CEVIPOF, <i>Fractures françaises</i>, vague 13 (octobre 2025), enquête IPSOS-BVA.
- David Costanza (trad. Yann Champion), « Les générations, un concept marketing sans fondement scientifique », Slate.fr, 3 mai 2018.
- The Conversation, « Génération : un concept à utiliser avec modération ? ».
- Document pédagogique (fiche de cours, origine non identifiée avec précision — probablement matériel de préparation de concours ou de classe préparatoire), <i>De génération en génération</i>.
- Andrea, Clothilde, Inès, Évane, <i>Les Imbaisables — journal de guerre des jeunes contre l'ordre sénile / La Voix des Anciens</i>, dossier de Master 2 « Agonistique », mai-juin 2025.
- Service CheckNews, « Boomer, X, Y, Z : à quoi correspondent ces générations ? », Libération, 21 novembre 2019.
- Sources croisées : LADN (David-Julien Rahmil), « TikTok : pourquoi la génération Z veut cancel Eminem ? », ladn.eu, mars 2021 ; article sur l'origine de l'expression « OK boomer » (média non identifié avec certitude) ; LADN, « Boomer, X, Y, Z : à quoi correspondent ces générations ? » (voir fiche 5).
- Anne Muxel (CEVIPOF / CNRS), « La génération est-elle encore un marqueur des fractures politiques françaises ? », Note de recherche du CEVIPOF, Collection Fractures françaises n°2, octobre 2025.
- Élise Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, « Quarante ans d'évolution de la démographie française », Insee Références, novembre 2019.
- INSEE, <i>Tableaux de l'économie française</i>, édition 2018, fiche « Population par âge ».
- Mélanie Roosen, entretien avec Monique Dagnaud et Jean-Laurent Cassely, à propos de <i>Génération surdiplômée — Les 20 % qui transforment la France</i>, éd. Odile Jacob, ladn.eu, 27 janvier 2021.

- Sources croisées : Observatoire des inégalités, « Chômage : les jeunes toujours aux premières loges », inegalites.fr; INSEE, <i>Une photographie du marché du travail en 2025</i>.
- Sources croisées : INSEE, « En 2025, le déficit public s'élève à 5,1 % du PIB, la dette publique à 115,6 % du PIB », Informations rapides n°78; dettedelafrance.fr, compteur en temps réel.
- Sources croisées : Boursorama ; Moneyvox, « Petite retraite ou pension moyenne : gel ou pas gel, quelle hausse en 2026 ? »; [Touteleurope.eu](https://touteleurope.eu), sur la suspension de la réforme des retraites.
- L'Étudiant, « PLF 2026 : quelles mesures pour les étudiants sont en attente du budget ? », décembre 2025.
- François de Closets, « La génération prédatrice du "toujours plus", née autour de 1950, devrait avoir honte », tribune, Le Monde, 26-30 mai 2020.
- Sources croisées : Wikipedia (en anglais), « Bloquons tout »; Public Sénat, « "Bloquons tout" : au matin du 10 septembre, premières actions, près de 200 interpellations ».
- Wikipedia (en anglais), « Bloquons tout ».
- Sources croisées : Le Figaro (AFP), sur l'enquête ESPAD 2024 ; Stanislas Spilka (OFDT), The Conversation, sur ESPAD 2019 ; OFDT, <i>Drogues et addictions, chiffres clés 2025</i>.
- Patrice Huerre, « À quoi sert l'adolescence... et à qui ? », in Denis Jeffrey et Jocelyn Lachance (dir.), <i>Codes, corps et rituels dans la culture jeune</i>, Presses de l'Université Laval, 2012.
- David Harvengt, « Je bois, tu bois, nous buvons : le rôle du boire dans la socialisation des jeunes », in Denis Jeffrey et Jocelyn Lachance (dir.), <i>Codes, corps et rituels dans la culture jeune</i>, Presses de l'Université Laval, 2012.
- LADN, « Quelles sont les habitudes de consommation des ados ? », d'après les données de la carte prépayée Pixpay portant sur 100 000 utilisateurs.
- Sources croisées : LADN, « Comment la géolocalisation des enfants est devenue un devoir parental », entretien avec Yann Bruna ; LADN, « Surveillance par GPS : qu'en pensent les ados fliqués par leurs parents ».
- Rachid Zerrouki, « Des jeunes au bord de l'illettrisme numérique », tribune, Libération, 21 novembre 2018.
- Ministère des Solidarités et de la Santé, « Obligation de formation jusqu'à 18 ans », solidarites-sante.gouv.fr.
- Marine Miller, entretien avec Cécile Van de Velde, « Cette génération de jeunes ressent la finitude du monde », Le Monde, mars 2019.
- Gauthier Delozière (collectif Quantité critique, Sciences Po), « Ces trois "jeunesses" qui se mobilisent pour le climat », The Conversation, mars 2019.
- ADEME, <i>Éco-anxiété en France (étude 2025) — État des lieux</i>, avril 2025.
- Dossier « Enfants et marketing » (contexte canadien), origine probable Office de la protection du consommateur du Québec ou dossier pédagogique équivalent.
- Sources croisées : Vincent Joly (psychologue, Université Paris Descartes), psy-enfant.fr ; RTL, débat Serge Tisseron / Frank Tapiro ; CLEMI, « Les enfants, cibles privilégiées des publicitaires ».
- LADN, « Pédophilie : la dérive des enfants influenceurs sur TikTok et Instagram », s'appuyant sur une enquête du New York Times.
- LADN, « Influence : est-ce légal de partager des photos de nouveau-nés ? », entretiens avec Bruno Studer (député) et des professionnels du secteur.
- Article non signé, Psychologies magazine.
- The Conversation, « Les consommateurs seniors, ces mal-aimés de la publicité », étude qualitative auprès de 40 personnes.
- The Conversation, « Et si la publicité pouvait répondre aux besoins spirituels des seniors ? », même étude qualitative (40 répondants, 50-83 ans).
- Serge Guérin (probable), « "C'était mieux avant", symbole d'une société qui prend de l'âge ? », Telos.
- Portail national de la Silver économie et du bien-vieillir (silvereco.fr) et recherches croisées (Bpifrance).
- The Japan Times, « Diet starts debate on retirement age hike for government workers ».